PARC NATUREL RÉGIONAL

BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME

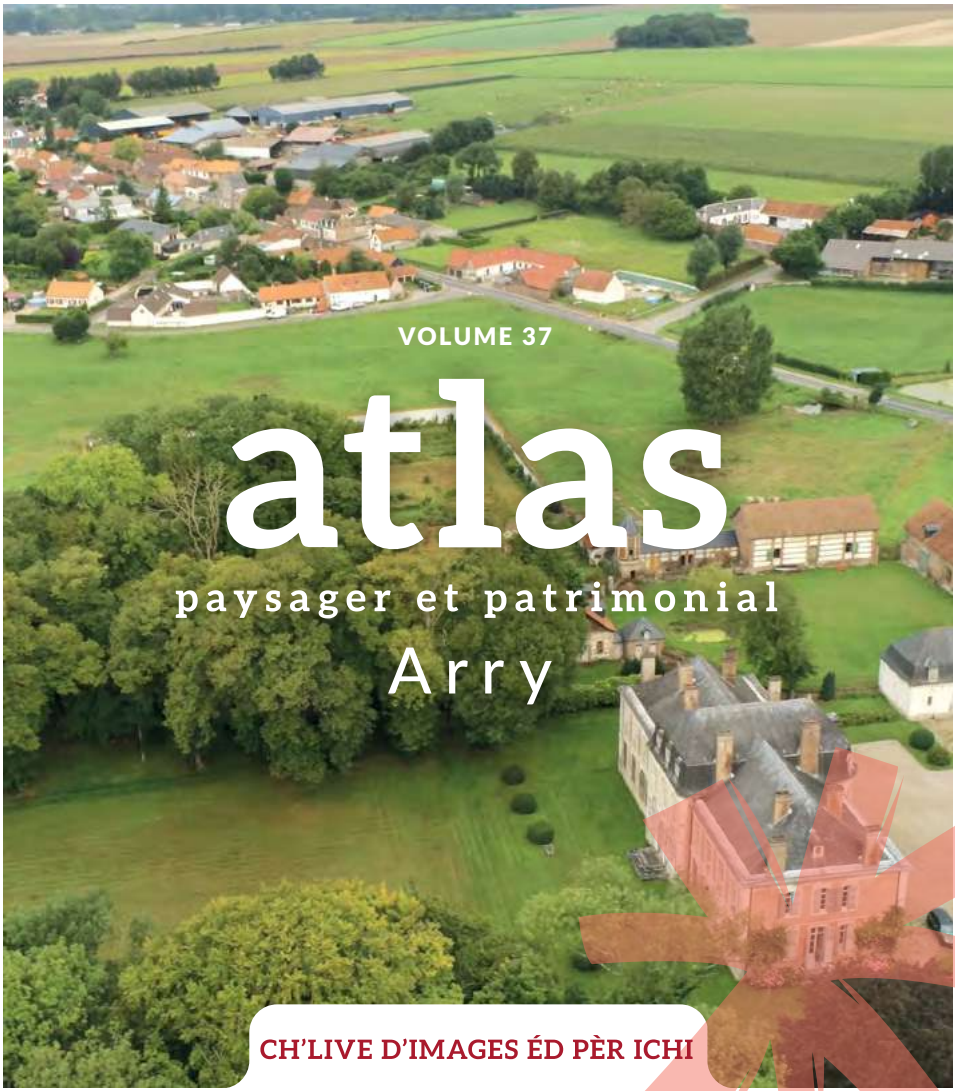

VOLUME 37

atlas

paysager et patrimonial

Arry

CH'LIVE D'IMAGES ÉD PÈR ICHI

Un atlas c'est quoi ?

Le paysage est « **une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations** » (Définition de la Convention Européenne du Paysage tenue à Florence). Autrement dit les paysages expriment la relation de la population aux territoires, qu'il s'agisse de territoires patrimoniaux, ordinaires, urbains, ruraux…

Constitué de la **rencontre entre l'Homme et les éléments naturels**, le paysage est aussi associé à **un ensemble de pratiques et d'usages, de valeurs et de représentations sociales**. Dans le cadre de l'aménagement du territoire ou de la conservation du patrimoine, il est nécessaire de connaître ces pratiques et usages, d'en comprendre les structures et d'en saisir les évolutions et valeurs associées. C'est pourquoi des outils de connaissances sont définis, dont l'Atlas. Centré autour de trois grandes actions : **identification, caractérisation, qualification des paysages**, l'atlas participe à la sensibilisation des publics et des acteurs de l'aménagement.

Les outils du paysagiste en herbe

« LE PAYSAGE N'EST PAS LA SOMME DES ÉLÉMENTS QUI LE COMPOSENT »

ALAIN ROGER - PHILOSOPHE

Le philosophe Alain Roger rappelle à celles et ceux qui souhaitent lire, étudier, décrypter le paysage, qu'un découpage de ce dernier en unités distinctes (forêt, plateau agricole...), comme choisi dans ce document, a seulement pour but d'expliciter ce paysage, mais en aucun cas ces unités fonctionnent individuellement et indépendamment les unes des autres.

Autrement dit, les unités paysagères s'apparentent à des micro-paysages s'emboîtant dans un paysage plus large, à l'image des poupées gigognes. Elles ne sont donc pas indépendantes l'une de l'autre.

La fabrication du regard

Cette relation entre la population et le territoire est liée au regard. Un regard construit et subjectif.
"Le propre de la nature est de produire de la culture.
Le regard porté sur le paysage est le fruit d'une histoire, d'une éducation, d'un imaginaire. Un regard n'est jamais tout à fait neutre, ni innocent. Un paysage, par exemple, n'est pas exactement le même s'il est vu par un militaire, un commerçant ou un agriculteur. L'un privilégiera les qualités stratégiques d'un site, ses promontoires et ses obstacles, l'autre s'intéressera à ses moyens d'échange, le troisième à la nature de ses sols." Atlas des paysages de la Somme-©DREAL

Le lexique

Sources Atlas Paysager de la Somme et CNTRL

Unité paysagère : *L'unité ou entité paysagère désigne une portion d'espace constituant un ensemble relativement homogène sur le plan de la topographie, de l'utilisation de l'espace et de la couverture végétale ou de l'occupation humaine.*

Polder (en Picardie : bas-champs) : *Langue de terre qui joint une presqu'île au continent, ou qui sépare deux mers. Le terme polder provient du néerlandais, signifiant "terre endiguée".*

Plateau : *Région peu accidentée, d'une certaine altitude, souvent entaillée de profondes vallées.*

Vallée : *Dépression allongée, plus ou moins évasée, formée par un cours d'eau ou un glacier.*

Tourbières : *Gisement de tourbe en quantité et qualité exploitable. La tourbe étant une accumulation de végétaux pouvant servir de combustible.*

Renclôtures : *région. (Picardie) Endiguements par lesquels on annexe à la terre des portions de marais marins littoraux``*

Mentions légales
Editeur : Baie de Somme 3 Vallées, Immeuble GAROPÔLE, place de la gare, 80100 Abbeville | Imprimeur : Leclerc | Directrice de la publication : P.Poupart
Textes : V.Fontaine, Atelier de l'Ours, X.Lethève |
Relecture : F.Brasseur, C.Abelé, X.Lethève | Conception graphique : MA Weyl
Cartes & illustrations : V.Fontaine, M-A. Weyl | Remerciement : E.Trouart
Ne peut être vendu | Dépôt légal 2022 | Parution Juillet 2022 |
Tiré à 315 exemplaires sur papier PEFC Offset Blanc 100g/m².
Reproduction soumise à autorisation de Baie de Somme 3 vallées

Sommaire

Introduction 2
Les Paysages 4
La Maye et sa vallée 4
Arry, une commune de la vallée resserrée de la Maye 12
Arry son territoire communal 14
Évolution du paysage 24
Les Patrimoines 28
Histoire d'Arry 30
Démographie et activités 31
Patrimoine naturel 33
Patrimoine religieux 34
Petit Patrimoine (religieux) 36
Patrimoine Bâti 37
Les patrimoines mémoriel & immatériel 42
Le patrimoine paysager (disparu) 43
Couleurs et matériaux 44
Recommandation paysagère 46
Arry, une commune à pacifier 48
Pour aller + loin 54

Arry

50° 16' 44'' Nord | 1° 43' 17'' Est | Code postal : 80120

Située dans la région Hauts-de-France, Arry est une commune du département de la Somme et intègre le Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime.
Arry se situe au sein de la vallée de la Maye, en bordure du plateau agricole du Ponthieu à quelques encablures de la baie de Somme et des polders de l'ancien estuaire.
Elle appartient à l'ancien comté du Ponthieu et se localise à 25 km au nord-ouest d'Abbeville et à 20 km au sud de Berck (62), plus précisément entre Rue (à 4 km à l'ouest) et Crécy-en-Ponthieu (à 13 km à l'est). Elle est hors d'influence forte des pôles urbains les plus proches.

Ce village de 215 habitants (INSEE 2018) et d'une superficie de 7,34 km², est jouxté par :
-Vercourt, Vron mais aussi Villers-sur-Authie au Nord
-Bernay-en-Ponthieu au sud
-Rue au sud et à l'ouest
-Regnière-Ecluse à l'est.
La commune est desservie par la D938 (Ex. RN338 (1972)) qui traverse ce village d'est en ouest et longée par la D1001. L'A16 la traverse du sud au nord, cette dernière étant accessible à 4 km de la mairie au sein de la Commune de Forest-Montiers. Cette autoroute permet ainsi de placer la commune dans un rayon d'une 50aine de minutes en voiture d'Amiens, ou encore de Boulogne-sur-Mer.

Les Paysages

Ou comment s'est construit ce territoire

#1 - Vue panoramique sur la vallée de la Maye
Panorama issu des archives personnelles du château
©Léopold

La Maye et sa vallée

Arry se situe au sein de la vallée de la Maye.
Cette vallée est située au nord-ouest de l'ancienne région Picardie. Elle est parallèle à la vallée de l'Authie (frontière physique entre le département de la Somme et du Pas-de-Calais) ; mais elle est aussi parallèle à la vallée du fleuve Somme (artère centrale du département éponyme). La Maye est longue de 37,7 kilomètres. Elle est parfois considérée à tort, comme un affluent de la Somme, car elle se jette en baie de Somme. Elle est en réalité un fleuve* qui ne croise la Somme qu'une fois en baie. L'entièreté de cette vallée étant comprise au sein du périmètre du Parc naturel régional baie de Somme Picardie maritime, l'équipe du Parc y porte une attention particulière.
Les multiples facettes de cette vallée représentent une part importante des paysages visibles au sein de l'arrière-pays du littoral picard.
De sa source à son embouchure, la Maye traverse et alimente de nombreux paysages *(voir p6 & 7)*. Ces derniers sont très différents, mais ils partagent un seul et même fil d'Ariane : la Maye.

Les paysages emblématiques

La Maye traverse plusieurs paysages emblématiques de Picardie maritime.

- **Crécy et ses marges** : composé d'un massif forestier de 4 000 ha
- **Bas-champs, bocage et marais du Marquenterre** et le **Massif dunaire et renclôtures du Marquenterre.** Le Marquenterre désigne communément les terres maritimes du comté du Ponthieu, situées entre la baie d'Authie et la baie de Somme.
- **Baie de Somme, le cordon littoral et les renclôtures des bas-champs.** La baie désigne la partie concave qu'offre la côte à la mer. Cette baie est reconnue à l'échelle nationale mais aussi internationale comme un joyau pour la faune et la flore qu'elle abrite, mais aussi un haut lieu de tourisme.

**Fleuve : Le fleuve est un cours d'eau qui se jette dans une mer. Dictionnaire Larousse*

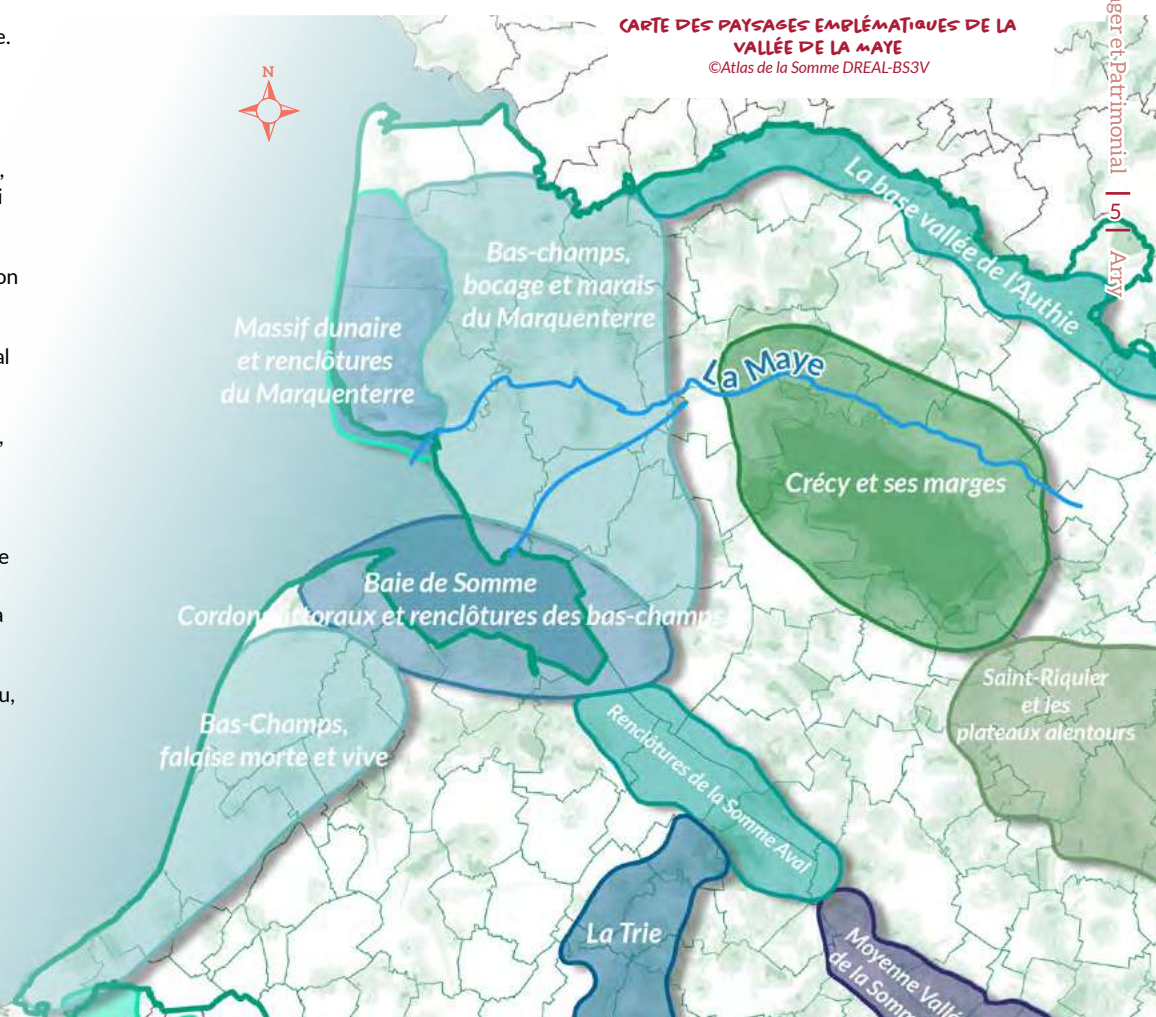

CARTE DES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DE LA VALLÉE DE LA MAYE
©Atlas de la Somme DREAL-BS3V

Les facettes paysagères

La vallée de la Maye, au-delà des aspects géologiques, hydrologiques et historiques, traverse différents paysages. Ces paysages sont issus de l'interaction de l'Homme face aux caractéristiques géologiques et hydrologiques du territoire où il s'implante.

1. **Plateau agricole riche :** ces terres placées sur une couche limoneuse sont le lieu de cultures céréalière mais aussi fourragère. Défrichées tôt dans l'histoire agricole française, ces grandes étendues agricoles sont ponctuées de villages-courtils*.

2. **Les prairies de la vallée resserrée de la Maye** : situées en parallèle du cours d'eau. Véritable cœur de biodiversité, elles se glissent entre le coteau habité et le lit mineur de la Maye.

3. **Les marais de la Maye :** Territoire exceptionnel de par ses richesses faunistique et floristique, ces marais forment une large zone humide d'où se profilent prairies, bosquets, mares et plans d'eaux.

4. **Les Bas-champs :** sont des basses terres anciennement submergées par la mer. Poldérisés dès le XII^{ème}siècle, ils prennent leurs formes actuelles au XVIIIème siècle. Ces terres sont exploitées par le pâturage et par les cultures.

5. **La façade dunaire :** le massif dunaire du Marquenterre est constitué de pinèdes, de dunes blanches, de dunes grises et de pannes. Ce paysage offre un rempart entre la mer et les bas-champs.

6. **L'embouchure de la Maye :** Le Crotoy est une commune située sur un éperon rocheux donnant sur l'estran**. Ces parties submergées à chaque marée constituent un paysage grand et ouvert qui évolue à chaque heure.

***Villages-courtils :** Villages typiques des plateaux de Picardie maritime, caractérisés par une auréole bocagère autour du bourg.*

***Estran :** Partie du littoral périodiquement recouverte par la marée - Dictionnaire Le Robert*

mucher : cacher en langue picarde DULPHY.J*
*** voir lexique page 2*

Géologie, hydrologie, topographie

La Maye peut être envisagée comme un lien physique et culturel entre des territoires majeurs du Ponthieu-Marquenterre. Ceci se perçoit dès l'étude du sol et du sous-sol des territoires qu'elle traverse, amende et façonne.
Nous pouvons caractériser par les données géologiques, hydrologiques et topographiques, trois grands territoires le long de la vallée de la Maye. De l'amont à l'aval :

Le plateau central du Ponthieu est le lieu où la Maye prend sa source (A). Il est connu pour ses grandes parcelles agricoles et ses villages « muchés »* au sein d'une auréole bocagère (ensemble nommé villages-courtils). Le socle géologique de ce plateau s'est formé lors du crétacé supérieur. Il est par conséquent calcaire.

Au-dessus de celui-ci, se trouve une couche de limons issue des périodes glaciaires. Le limon est favorable aux plantations céréalières et c'est cette couche qui fait la richesse agricole de ces terres. Ce plateau est caractérisé par une altimétrie faible, formant une étendue quasiment plane, d'où s'infiltre l'eau en direction des nappes phréatiques.

Les communes à **mi-parcours** du cours d'eau, où **la vallée se resserre autour du lit mineur de la Maye** sont fortement marquées par le passage de cette dernière (B). Ces communes profitant de la présence du cours d'eau se sont étagées en parallèle de ce dernier. Le cours d'eau ayant creusé le plateau calcaire du Ponthieu, nous retrouvons des caractéristiques communes entre le plateau et les hauteurs de cette vallée. Le fond de vallée, lui, est surmonté de dépôts alluvionnaires provenant de la Maye. Entre ces hauteurs et le fond de vallée, se trouve le coteau où s'est implanté l'habitat.

Les communes des bas-champs et le massif dunaire du Marquenterre sont les **dernières étapes de la Maye** (C). A l'origine ces terres étaient une continuité du plateau calcaire. Suite à un glissement de terrain vraisemblablement lié à l'ouverture de la Manche (il y a environ 225 000 à 450 000 ans), un abaissement de ces terres les a plongées partiellement sous la mer. Ces terres formaient alors une étendue balayée par les allers-retours des marées.

Depuis le XII^éme^ siècle les Hommes ont tenté de dompter ces terres maritimes. Ils les ont endiguées (renclôtures**), asséchées et ainsi conquises sur la mer. Positionnées sur une plaine d'altitude très basse (0 à 15m) elles sont composées de sédiments sablo-argileux où s'intercalent des zones tourbeuses, dunes et éperons de sables et galets (butte du Crotoy). Au sein de ce territoire nous pouvons voir serpenter de nombreux affluents et canaux qui viennent drainer ces terres humides. Ces canaux et affluents sont en partie reliés à la Maye.

CARTE GÉOLOGIQUE DE LA VALLÉE DE LA MAYE
Sources : BD topo IGN , DREAL hdf, BS3V

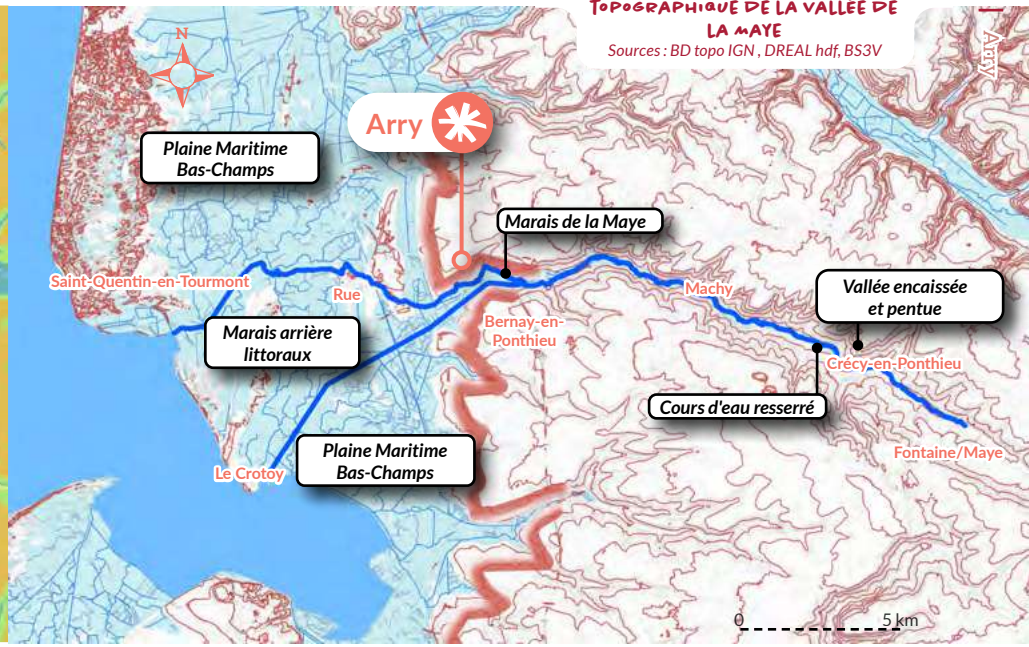

CARTE HYDROLOGIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DE LA VALLÉE DE LA MAYE
Sources : BD topo IGN , DREAL hdf, BS3V

Limons Terre arable | Craie blanche | Limons de pente | Alluvions

Ligne topographique (5m et 10m) | Cours d'eau | Limite du plateau calcaire du Ponthieu | Zone à dominante humide | En eau

Son histoire

L'histoire de la vallée est partagée entre les territoires qu'elle relie. Marquée par l'exploitation des terres du Ponthieu par les ecclésiastiques, par la vente des grumes* du massif de Crécy ou encore par les conflits de la guerre de Cent ans, la Maye comporte plusieurs facettes historiques.

La Maye passe au cœur du Ponthieu. Son histoire est donc imbriquée à ce dernier. Ce plateau du Ponthieu présente des traces d'occupation humaine avérées depuis la pré-histoire. Son origine étymologique est issue du latin "Pagus Pontibus" littéralement le pays du pont. En effet, ce territoire abritait plusieurs ponts afin que les voies romaines, dont la voie d'Agrippa reliant Boulogne à Amiens, puissent franchir les nombreux cours d'eau : la Maye, la Somme, l'Authie...
Ces voies romaines ont permis d'appuyer le développement économique et agricole de ce plateau. Défrichées à des fins agricoles depuis l'époque pré-romaine, ces terres de culture sont devenues une ressource primordiale du Ponthieu. Ce passé agraire est encore très présent de nos jours.
Par la suite, le Ponthieu médiéval fut marqué par la construction de nombreuses abbayes (dont celles de Saint-Riquier, Valloires ou encore Forest-Montiers). Ces religieux vont ainsi continuer le défrichement initié par les Gallo-romains. Forgeant, à leur tour, le paysage agricole, mais aussi urbain des communes.

Le Ponthieu est resté longtemps terre de frontière : berceau d'une dynastie française disputée entre le royaume de France (les Valois), d'Angleterre (les Plantagenêt) et d'Espagne (les Habsbourg), l'Authie deviendra frontière nationale jusqu'au traité des Pyrénées en 1659. Le Ponthieu et son artère fluviale, la Maye, sont au cœur de ces affrontements. Au début de la guerre de Cent ans (1337-1453), **la bataille de Crécy** oppose l'armée anglaise à l'armée française. Le contexte historique de cette bataille et plus largement de cette guerre est familial. Philippe IV le Bel, roi de France, meurt, sans héritier masculin. Isabelle, fille de ce dernier, est écartée du pouvoir au profit du neveu du roi : Philippe de Valois. Cependant Isabelle se marie au roi d'Angleterre et enfante le futur Edward III de Plantagenêt, qui, une fois en âge, revendique son droit à accéder au trône de France. Neveu et petit-fils s'affrontent donc pour accéder à l'héritage de Philippe le Bel.
La bataille de Crécy est une défaite pour la France malgré une armée plus nombreuse. Plus nombreuse certes, mais plus désorganisée, moins bien préparée au combat et ayant choisi des arbalètes puissantes mais peu rapides à recharger. Face aux arcs anglais et aux soldats ayant une meilleure connaissance des terrains du Ponthieu (le Ponthieu n'étant revenu aux mains des français que depuis 9 ans), le combat devient inégal et l'armée française bat rapidement en retraite.

"Ouvrez ! c'est l'infortuné roi de France"

Philippe VI de VALOIS (1294-1350), aux gardes du château de la Broye, le soir de la défaite de Crécy, 26 août 1346

*...les moines bénédictins travaillèrent hardiment à défricher la majeure partie boisée. La presque totalité des habitants de la Bucaille** paraît avoir vécu pendant longtemps occupée à couper du bois et à abattre des arbres...*

Extrait de la Notice Géographique et historique rédigée, Archives Départementales de la Somme.

Le massif forestier de Crécy a une influence sur les communes de la vallée de la Maye. En effet, la Maye passe par Bernay-en-Ponthieu d'où s'étend un tracé historique en direction de ces 4 000 ha de forêt. Monsieur Cacheleux, instituteur en 1899 de la commune de Bernay-en-Ponthieu, décrit dans sa notice géographique une activité économique historique centrée autour de l'exploitation du massif. Les grumes* extraites de la forêt étaient ensuite transportées sur la Maye en direction du Crotoy, en passant par Arry. Depuis le port du Crotoy, ces grumes étaient redirigées vers Amiens par la Somme, ou vers les côtes normandes. Ceci démontre aussi la relation historique tissée entre les communes de la vallée.

Le Marquenterre, entre terre et mer. Avant la conquête des terres submergées par la mer, le Marquenterre constituait un ensemble de marécages littoraux. Ces terres maritimes s'arrêtaient en bordure du plateau calcaire au niveau de Arry, Vercourt, Villers-sur-Authie. Aussi, Rue était une ville portuaire au même titre que Le Crotoy. Ces villes, édifiées sur des éperons rocheux, pointaient alors leurs clochers au-dessus des terres maritimes. La trace de cette histoire portuaire est encore visible par la présence de ports au sein de ces communes, ou encore par la richesse des édifices religieux et laïques, liés au commerce maritime.

**Grume : Bois coupé qui a encore son écorce. CNTRL*
***Buquer : est un terme Picard signifiant frapper sur, abattre.*

Arry, une commune de la vallée resserrée de la Maye

Les limites ouest de la commune correspondent à une déclinaison du plateau donnant sur les terres anciennement immergées de l'estuaire de la Maye (*cf. carte p 8*). Cependant c'est à Regnière-Ecluse que se trouvait la dernière écluse, lieu de connexion économique et symbolique entre le plateau et la Maye.
Ces deux communes voisines partageaient alors le rôle historique de communes-portes du plateau du Ponthieu.
Le bourg d'Arry, lui est positionné plus en amont de cette déclinaison, au sein d'un interstice géologique, où se croisent la vallée humide de la Maye et une micro-vallée. Visible en cas de fortes pluies, ce talweg* situé à l'entrée est, du bourg par la RD938, s'emplit alors d'eau. On peut parler ici de micro-vallée sèche. Celle-ci provient du « Bois du père » au nord-est de la commune, qui draine une partie des sols de ce micro-plateau. Micro-plateau ayant pour point haut, le « Bois du Périot » à Regnière-Ecluse. A noter que cette micro-vallée sèche reste de nos jours l'axe d'écoulement d'une majorité de l'eau de ruissellement de la commune.

La présence d'une confluence entre vallée sèche et humide reste un avantage certain pour toute implantation humaine. Elle est donc sûrement une raison majeure de l'implantation du bourg à ce niveau topographique de la vallée de la Maye au cœur du léger coteau.
Son implantation le long de ces deux vallées, montre la relation étroite entre le développement économique autrefois permis par le cours d'eau et le développement urbain.
Ainsi deux axes routiers guident le développement du bourg. L'un (Rue de l'église) suit à distance l'axe de cette micro-vallée sèche, l'autre (la RD938) longe la vallée humide depuis Crécy-en-Ponthieu pour s'en écarter à partir d'Arry pour finir sa course dans les marais de Rue. D'où la forme en "Y" du bourg.

**Talweg ou Thalweg : Ligne d'intersection des deux pentes latérales d'une vallée ; p. ext., fond de la vallée. CNTRL*

L'IMPLANTATION PARTICULIÈRE DES COMMUNES À MI-PARCOURS DE LA MAYE

le principes de rationalisation du territoire.

Préserver les « bonnes » terres : Privilégier la construction de l'habitat sur les terres les moins fertiles en préservant les terres arables du plateau. Le sol limoneux est favorable à la pousse de céréales et légumineuses, c'est pourquoi il est préservé des constructions. La partie basse de la vallée est humide, ces sols moins fructueux sont propices à l'élevage. Cependant, ils sont peu constructibles. Par conséquent le coteau, quoiqu'il autorise un pâturage hors d'eau, s'est retrouvé être le lieu de l'implantation humaine. De plus, sa localisation a permis d'être à l'articulation entre labours et pâtures.

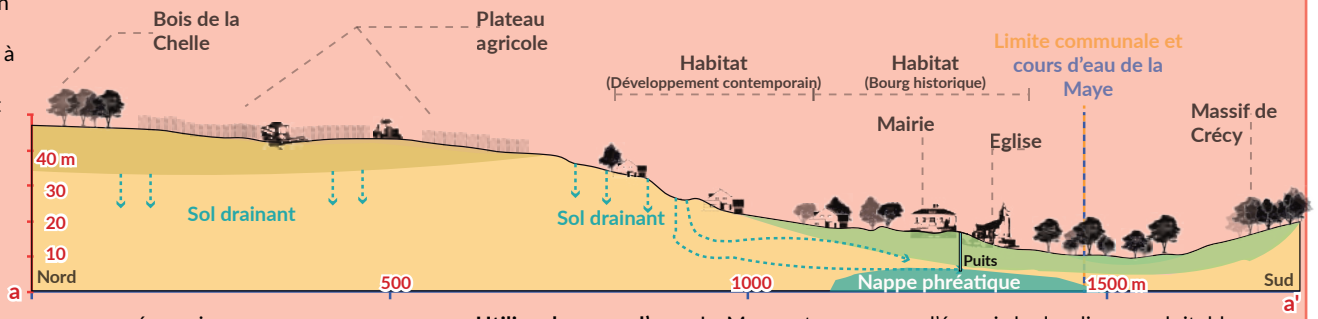

S'approcher de la ressource en eau : La Maye est une ressource en eau nécessaire au développement de la commune. De plus elle offre un apport nourricier par la pratique de la pêche. Cependant on peut noter une méfiance envers cette dernière car le bourg est légèrement décalé de quelques mètres des terres alluvionnaires, à l'écart du lit majeur ou lit d'inondation.

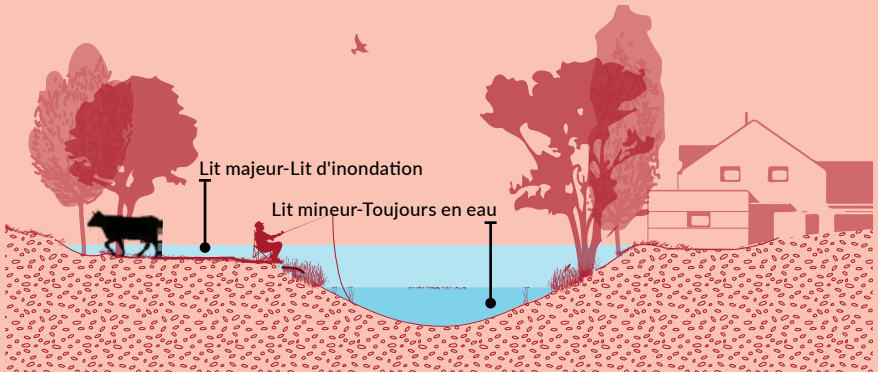

Utiliser le cours d'eau : La Maye est une source d'énergie hydraulique exploitable par la création de moulins. Ces derniers, à huile et/ou à blé, étaient situés de part et d'autre du cours d'eau.
La Maye a aussi le rôle de voie navigable. Au cœur des échanges entre la forêt de Crécy et le littoral picard, les communes du centre de la vallée de la Maye ont su profiter du déplacement de denrées et du commerce qui en découle. Ceci explique aussi la proximité physique entre les bourgs et la Maye. Au sein de ses bourgs, certaines rues sont perpendiculaires au cours d'eau, permettant ainsi son accès.

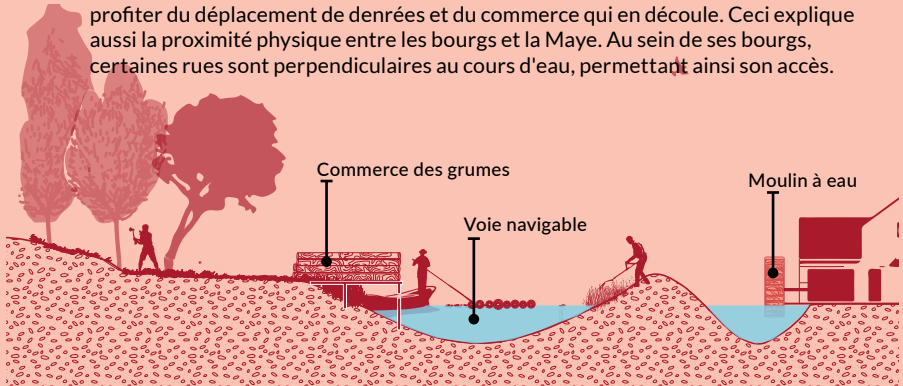

Arry son territoire communal

Entre vallées sèche, humide et le plateau calcaire

La commune d'Arry possède une diversité de micro-paysages (ou sous-paysages). Interdépendants entre eux ils forment un ensemble géré par une administration commune : les habitant(e)s et acteur(rice)s d'Arry. Ces sous-paysages suivent peu ou prou les lignes topographiques.

En effet comme ses communes voisines, Arry est fortement marquée par la présence de la vallée de la Maye. La Maye a façonné ses sols et ses milieux, mais a aussi amené les habitants à adapter leurs pratiques en fonction de cette dernière.
On peut donc séparer la commune en 4 grandes "unités paysagères", que voici :

1 La Maye et ses marais
Cette unité rassemble les marais et zones humides formant le lit mineur de la Maye. Ces lieux ont désormais pour vocation de préserver sa riche biodiversité.

2 Le cœur urbain
C'est dans le centre bourg que se concentrent les habitations et une majeure partie des activités humaines. Mêlant torchis, brique ou encore asphalte, ce cœur dense est issu d'une implantation de longue date.

3 Les prairies et la vallée sèche
Les prairies ne représentent qu'une faible partie de l'occupation du sol. Cependant leur importance écologique, mais aussi paysagère nous emmènent à mettre en avant cette unité en forte régression ces douze dernières années.

4 Le plateau agricole
Il représente la majeure partie de la surface communale. Profitant de la qualité agronomique de son sol, il permet une riche production agricole. Ces grandes parcelles ouvertes contrastent avec les parties en contre-bas plus intimistes.

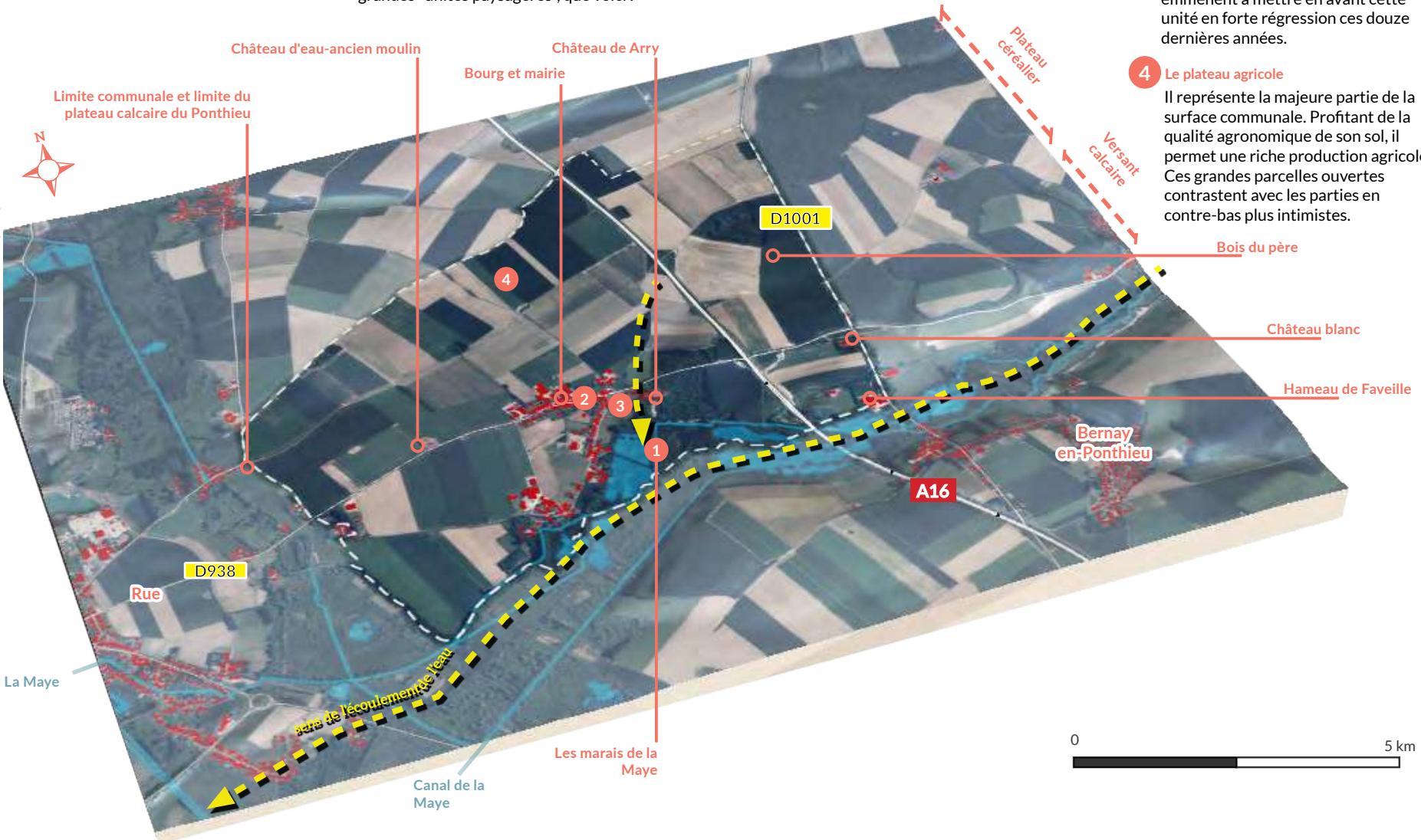

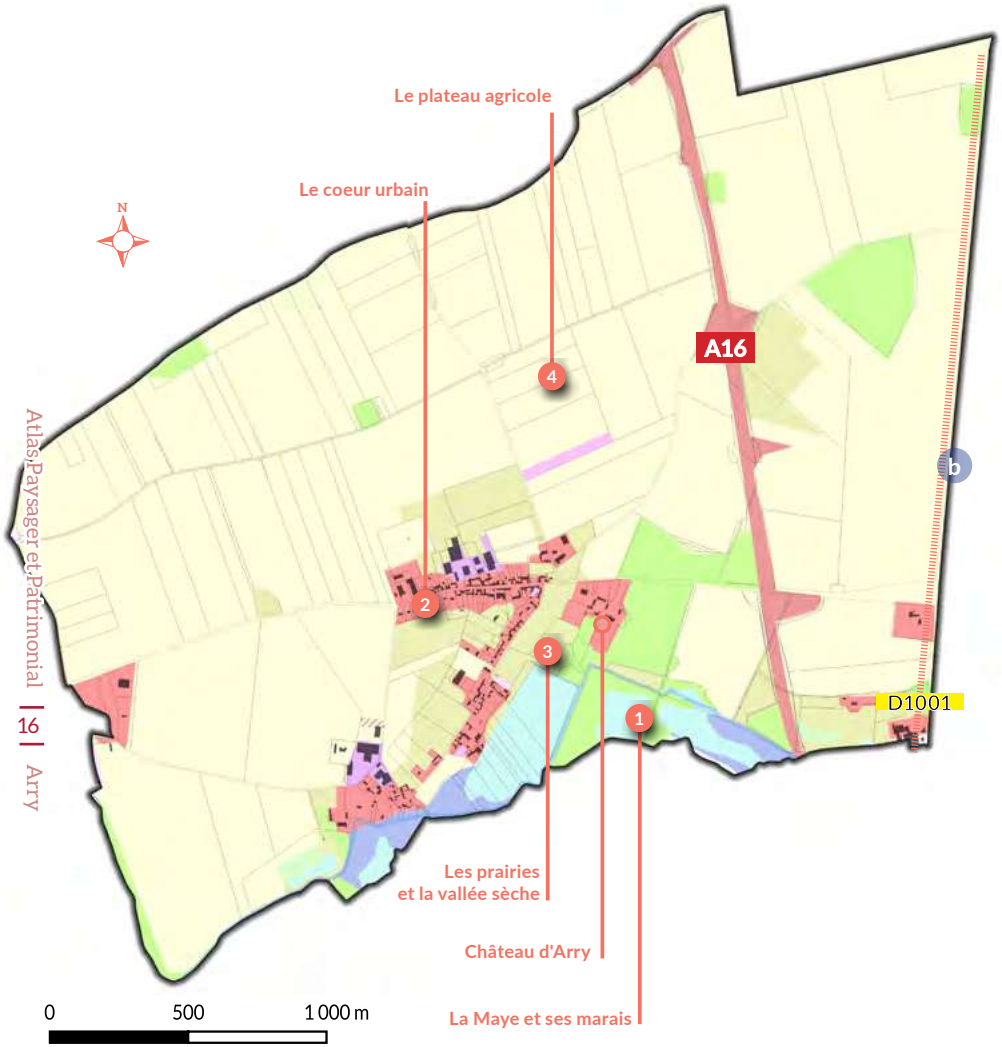

Légende :

- Parcelle
- Bâtiment
- Tissu urbain & infrastructures
- Exploitation agricole
- Décharge
- Cimetière
- Equipement sportif
- Terre arable
- Prairie
- Forêt de feuillus
- Landes et brousailles
- Marais
- Plan d'eau

CARTE D'OCCUPATION DU SOL ET DES UNITÉS PAYSAGÈRES
COMMUNE D'ARRY

Sources : BD topo IGN, DREAL hdf, BS3V Réalisation BS3V février 2022

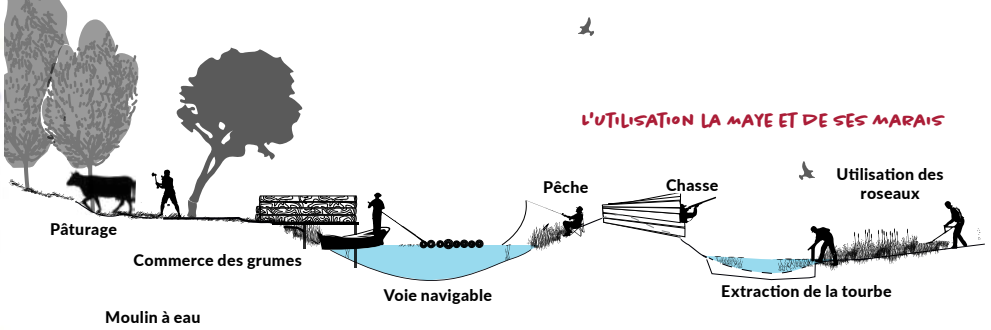

La Maye et ses marais

Les marais de la Maye (1) ont longtemps été une opportunité de développement économique pour la commune d'Arry. De nombreuses activités y prenaient place. Les habitants ont par exemple extrait la tourbe, cette terre noire formée en zone humide par une longue accumulation de matière organique (végétale). Cette tourbe était utilisée comme combustible. Particulièrement odorant, ce combustible a été délaissé au profit du charbon et maintenant du pétrole et du nucléaire qui s'avèrent être plus efficaces.
Elle a cependant permis de chauffer de nombreuses maisons et fait partie de l'histoire communale.
Ces *tourbières* sont, par leurs formations, de véritables bibliothèques à ciel ouvert de la faune et la flore qui se sont accumulées au fil des années. Elles sont désormais protégées.
Le marais a eu également d'autres usages comme l'utilisation des roseaux pour la couverture des toits mais aussi comme isolants dans les étables, ou la chasse et la pêche (devenues après la Seconde Guerre mondiale les vocations premières du marais). Ces différentes activités ont fortement conditionné l'état actuel du marais.

Les quelques prairies humides à proximité des marais sont utilisées par le pâturage. A noter qu'en 1950, ces prairies semblaient plus larges et moins refermées que de nos jours.
La proximité à la forêt de Crécy a entraîné un commerce des grumes.
La Maye était alors utilisée pour transporter ces dernières en direction de la baie.
A la suite de l'acquisition d'une partie du marais par le Conservatoire du littoral et pour protéger au mieux cet équilibre écologique, son accès est désormais encadré.
En parallèle de cet encadrement et pour valoriser ces terres où la biodiversité a su reprendre sa place, le Conservatoire du littoral et le syndicat mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard réfléchissent depuis la labellisation du territoire en Grand site de France (2011), à un chemin d'accès pour l'accueil du public, rendant à nouveau possible, ces balades en bordure du marais. La balade ponctuée par des pontons, à l'ouest des étangs, esquisse déjà ces possibilités.

Les marais de la Maye

Les marais de la Maye (112 ha) se répartissent sur quatre communes distinctes : **Rue, Bernay-en-Ponthieu, Arry et Regnière-Ecluse.**
Reconnues pour leurs richesses faunistique et floristique, ces zones humides sont identifiées au titre de site Natura 2000 et au titre de la Directive Habitats ainsi qu'au titre de la Directive Oiseaux.
La reconnaissance de ces zones en Natura 2000 permet une protection d'un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne.

Le Cœur Urbain

Forme urbaine et espaces publics

Le bourg d'Arry 2 est implanté au croisement de deux vallées (l'une humide la Maye, l'autre sèche).
Ceci peut paraître anodin, mais ce sont ces deux vallées qui viennent former un unique axe hydraulique. Elles semblent avoir guidé le développement des deux axes structurels suivants :

Le premier est la route départementale 938, prenant le nom d'un ancien maire : Joseph Harent, lorsqu'elle traverse la commune d'Est en Ouest. Cette route part du cœur du plateau du Ponthieu puis parcourt en son sein la vallée de la Maye de Crécy-en-Ponthieu jusqu'à Arry où elle se sépare de la vallée pour rejoindre Rue. Très passante et quelque peu bruyante, cette route relie notre commune à l'ensemble de la vallée. Elle semble avoir substitué le déplacement par navigation sur la Maye.

Le second axe est celui de la Rue de l'église, qui borde les prairies de la micro-vallée aboutissant dans les marais de la Maye.

Cette route vient ensuite contourner les "Soixante" pour ensuite rejoindre la D938 au Thurel. Ce second axe plus calme et moins passant dessert exclusivement la commune d'Arry. Bordé de chaque côté par des prairies, il est ponctué d'habitations qui viennent se densifier par point. On retrouve le presque hameau nommé "le village" qui par sa construction et en opposition à l'axe principal, donne une sensation de bourgade rurale paisible.

D'autres axes Nord-Sud desservent la commune : la rue de Vercourt reliant le village éponyme et bien sûr l'historique route nationale. Cette route devenue D1001 qui relie Dunkerque à Paris, est célèbre pour sa course équestre : la route du poisson. Course hommage au commerce entre les pêches du Nord et les ventes Parisiennes.

Un autre axe non négligeable s'est ajouté à cet ensemble, l'autoroute 16. Celle-ci est venue au milieu des années 90 trancher la commune du nord-est au sud-est.

#2 - Photographies des deux axes principaux ©BS3V

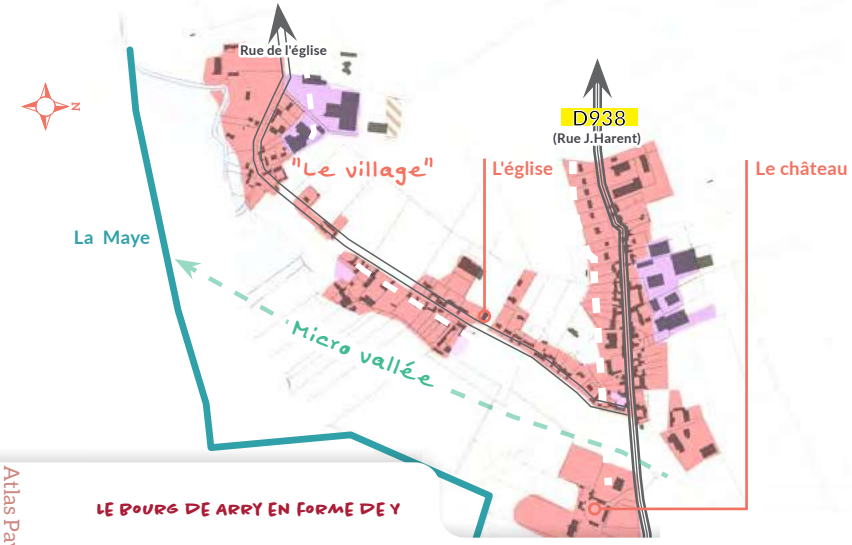

LE BOURG DE ARRY EN FORME DE Y

Le lieu-dit "le village" était anciennement le cœur de vie d'Arry. A proximité directe des marais, il abrite l'actuel cimetière et abritait l'ancienne église. De nos jours une grande ferme aux bâtis contemporains y est établie.
Cette bourgade construite en un cercle concentrique a une implantation différente par rapport au reste de la commune. En effet le reste de la commune a pour implantation des habitats en pignon-sur-rue, formant un village-rue"s" (la commune ayant 2 axes principaux).
Cette relation physique entre axe de déplacement et habitat est cependant attestée par de nombreux habitats traditionnels en forme de "U", resserrés autour de leurs cours intérieures.
Le long de la D938 de nombreux murs aveugles sont présents, donnant par moment un sentiment de couloir de passage.
Il n'y pas de place à proprement dit, mais les ruelles et chemins procurent aux habitants quelques lieux intimistes loin des véhicules.
Nous constatons aussi la présence de nouveaux habitats pavillonnaires, qui s'implantent au centre de la parcelle et ainsi s'écartent de l'axe de vie du village. Ce qui dénote avec l'habitat groupé traditionnel de Picardie maritime, partagé par bon nombre de villages du plateau.

Les prairies et la vallée sèche

Les prairies 3 de la commune viennent s'étendre à proximité des habitations. Comptabilisant 48 hectares de prairies, ceci reste assez faible à l'échelle de la surface communale.
Utilisées pour le pâturage, ces prairies sont pour la plupart partiellement humides. Elles sont donc impropres au labourage, ce qui est un bénéfice pour la biodiversité. En effet les prairies en particulier humides sont des habitats riches pour la faune et flore (*voir patrimoine naturel*).

Ces prairies servent aussi d'espaces tampon entre le bourg habité et les labours, limitant ainsi les conflits entre usages. Il est donc essentiel de conserver ces prairies.

Le plateau agricole

Les villages de la vallée de la Maye sont partagés entre plusieurs grandes unités paysagères. Cependant, celle dominante reste les labours ou terres arables, témoignant de sa filiation avec le plateau central du Ponthieu 4.
Ces terres de hautes qualités agronomiques ont été défrichées très tôt dans l'Histoire, il y a plus de 2000 ans. C'est à dire à l'époque gallo-romaine voire avant l'arrivée des romains. Cette qualité est due à une particularité géologique : la présence de dépôts dit « perchés ». Issus de la fonte des glaciers qui a recouvert ces terres, ces dépôts limoneux sont riches en nutriments pour les plantes. De plus leurs structures stables et leurs profondeurs les rendent faciles à travailler.

Le défrichement du plateau a continué au Moyen Âge et même jusqu'au XIXème siècle. Ceci aboutissant aux champs ouverts, visibles de nos jours.

Ces grandes lignes droites bien qu'assez semblables, changent au gré des saisons et des cultures. Un jour surmontée de colza, le lendemain la terre sera préparée pour les pommes de terre.
De plus la dominante de lignes verticales renforce l'importance du ciel. Ce dernier parfois très capricieux en Picardie maritime.

#3 - Prairie, accès depuis le chem. du Moulin aux Grilles *©BS3V*
#4-Terres labourées avec quelques bois relictuels *©BS3V*

#5 - Vue sur l'église et les prairies avoisinantes. Toute vêtue de rouge l'église transperce le ciel, au-dessus des prairies. Le bétail vacant à son œuvre anime ce paysage calme et verdoyant.
#6 - Vue sur le bourg depuis le plateau agricole Ses grandes parcelles ouvertes, soulignées par les allers-retours des tracteurs, procurent un sentiment d'omniscience. Nous voyons tout de toutes parts
#7 - Usage et pratique agricoles
©f.Drouvin

Le saviez-vous ?

Les villages de plateaux sont denses et resserrés car la roche calcaire est poreuse, entraînant une conservation limitée de l'eau. Par conséquent les habitats se sont resserrés autour des rares puits donnant sur les nappes. Sans oublier les qualités défensives et la sauvegarde des "bonnes" terres que cela permet.

Paysages communaux et usages des habitants

Bien implantée entre ressource en eau et terres fructueuses, ses habitants ont saisi l'opportunité de ce sol et ont mis en place des activités adaptées. aux particularités de ces sols et de ces milieux.
Ces pratiques ont été diverses et variées au sein de cette commune.

Le marais apparteint de nos jours en grande partie au Conservatoire du littoral. Son accès est limité afin de préserver au mieux ce site riche en biodiversité. Les anciennes activités devenues peu rentables ont été mises de côté comme l'extraction de la tourbe et autre fauchage des roseaux.
Cependant, préserver n'est pas synonyme d'empêcher, ou pire de terre inhabitée. C'est en effet un habitat riche, où l'Homme (à travers les agents en charge de sa sauvegarde) s'attache à suivre l'évolution de ce milieu, mais aussi à le gérer par le biais entre autres du pâturage. Depuis quelques années des vaches marines écossaises de race Highland Cattle parcourent les marais de la Maye en quête de nourriture. Sans omettre que chasse et pêche y sont toujours permises.

Cette gestion par le pâturage n'est pas exclusive aux prairies du lit mineur. En effet, les prairies à proximité du bourg, sont elles aussi un lieu d'élevage. Situées au sein du coteau elles n'ont que peu d'intérêt céréalier.

En revanche, c'est un habitat de haute biodiversité, sans compter qu'elles forment, pour celles qui restent, un espace tampon entre les pratiques céréalières et le bourg habité.

Le plateau lui, semble dénué d'être humain. Cependant ce n'est que d'apparence, bien souvent un balai d'engins agricoles s'y précipite afin de travailler ces terres. De plus, il est un véritable lieu de production. Ces terres sont façonnées par la main de l'Homme, aidé autrefois du soc et maintenant du tracteur.

Ces paysages communaux sont aussi un lieu de vie. La société ayant changé, les habitants se sont tournés vers d'autres secteurs que le primaire. Malgré un exode rural conséquent, de nombreux habitants et visiteurs font vivre ce bourg. Un tourisme semble même se développer autour des séjours proposés entre autres par le château.

Toponymie

La toponymie (étude des noms des lieux) nous renvoie à **l'histoire agricole du lieu**, et l'importance de celle-ci. : La grande pièce ; Les soixante (Journaux : surface mesurée par le temps de travail) ; Terres de la charité ; Sole de Canteraine ou la sole du moulin site actuel du Château d'eau et de l'ancien moulin. Cependant une forte présence de lieux-dits appelés "Bois" : Bois du Caton ; Bois du Père ; Bois d'Arry ; Bois Machu ; Bois Séguin ou encore la forêt de Compiègne, **indique l'ancienne présence de bois qui ont été presque entièrement défrichés au XVIIIe**

Évolution du paysage

Le paysage par définition évolue : changement de saison, de point de vue, de lumière. Il mute sans cesse, même au gré du climat. Les vents et pluies d'un instant façonnent notre rapport à un territoire.
L'étude de ces évolutions permet une meilleure compréhension des paysages. En effet, une étude historique des fonctions (agricole, jardinière, d'habitat...) attribuées à un ensemble de parcelles permet une meilleure anticipation des éventuelles évolutions de ces paysages.
Autrement dit, nous recherchons ici les dynamiques créatrices des enjeux d'aujourd'hui et de demain.
De la notice géographique de 1899 aux dernières informations étatiques, ces paysages ont connu des modifications.

Évolution des chemins (1866 à aujourd'hui)

La carte d'Etat -Major de 1866 ci-dessus nous indique deux choses :
-La disparition de quelques chemins, devenus obsolètes pour la production agricole
-La disparition de deux bois, qu'a pu notifier le professeur et rédacteur de la notice géographique en 1899, pour ainsi quasiment finaliser le défrichage des bois et forêts entrepris dès l'époque gallo-romaine au sein de terres de plateaux de la commune.

#8 - Contour commune BD Topo IGN
Fond :carte de l'état-major (1820-1866)
#9 - Contour commune BD Topo IGN
Fond : photographie aérienne 1950-1965 (IGN)
#10 - Contour commune BD Topo IGN
Fond : Ortho-express 2021 (IGN)

1866-1899
Etat major + Notice géographique
Commune de 734 ha dont :
-603 ha de labour
-28 ha de prés
-8 ha jardin
-61 ha de vergers
-10 ha (de bois en 1899)
-24 ha non agricole
Chiffres déclarés par le professeur de l'école en 1899.

1952
Orthophoto ancienne
Un parcellaire très segmenté.

2010
Géoportail + lecadastre.com
7.34 Km²-734 ha
(Médiane des surfaces parcellaires : 1 873 m2) comprenant :
-561 ha de terres arables
-48 ha de prés
-46 ha de Bois et Bosquets humides
-52 ha espaces urbanisés (Incluant 312 bâtiments)
-27 ha de marais et plans d'eaux

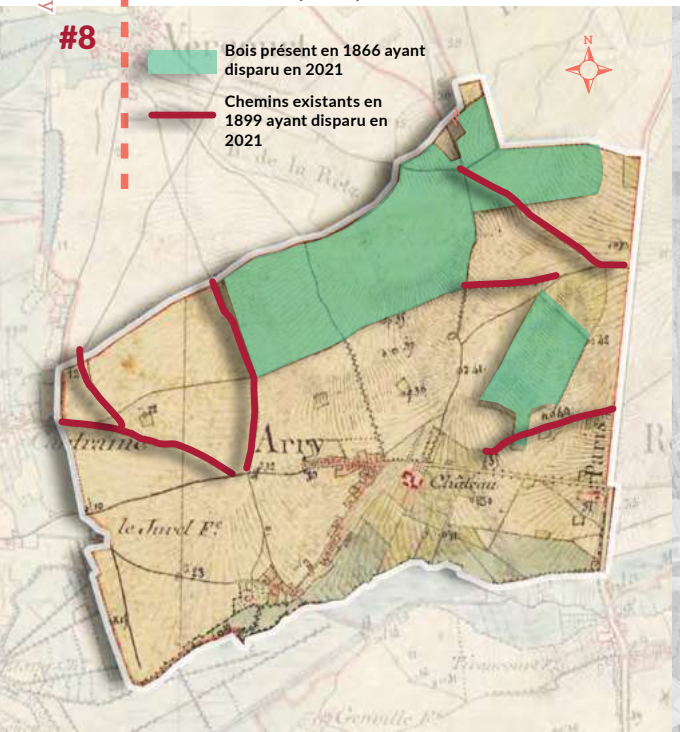

Évolution des parcelles (1952 à aujourd'hui)

Lors d'un rapide coup d'œil entre les photographies aériennes de 1952 et celles d'aujourd'hui, une évidence apparaît : la refonte du parcellaire. En effet à la suite d'une loi de 1941 portant sur le remembrement, appuyée par l'évolution croissante de la technologie agricole, cette partie de la Somme a vu ses parcelles se joindre, donnant celles d'aujourd'hui. Ceci a aussi provoqué la disparition de chemins devenus gênants. Ceux situés entre deux parcelles nouvellement acquises par le même propriétaire.

A noter qu'en 1899, le professeur indique 367 parcelles pour 29 exploitations (dont 13 inférieures à 5 ha). De nos jours il y a 401 parcelles pour une dizaine d'exploitants. Ce n'est donc pas le nombre total de parcelles qui a diminué, mais seulement le nombre de parcelles agricoles, a contrario des parcelles constructibles dans le bourg.

Évolution des infrastructures

Les progressions technologiques de la seconde moitié du XXème siècle ont entraîné une modification considérable des paysages français. Par exemple, l'arrivée de l'électricité dans les campagnes picardes a considérablement amélioré le cadre de vie de ses habitants.

Cependant, ceci a entraîné l'apparition d'alignement de poteaux électriques traversant les différents milieux sans aucune distinction. Les conditions de vie s'améliorent, le paysage s'épaissit. Les paysages évoluent au gré des saisons, des lumières, des regards. Cependant, ils évoluent surtout au gré des évolutions technologiques, que l'Homme met en place, afin de répondre à ses besoins et envies. Les paysages en particulier dits de "campagne" sont en réalité plus des paysages pratiques, qu'esthétiques. Ils répondent moins au regard du peintre, qu'aux mains de l'éleveur, de l'agriculteur, de l'aménageur, du sylviculteur, du promeneur (...) qui souhaitent une chose : façonner le paysage à leurs avantages.

Les infrastructures modernes répondent à ce même besoin. C'est pourquoi l'Homme qui a le premier tracé un sentier (devenu route) entre Crécy-en-Ponthieu et Arry, n'est pas bien différent de celui qui a voulu relier Calais à Amiens par l'A16. A16 qui vient couper le paysage communal en deux parties.
Cette dualité des usages est à prendre en compte lors de chacun de nos actes et de nos aménagements ; que ce soit pour la création d'un réservoir d'eau, ou pour la construction d'habitations pour l'arrivée de nouveaux habitants, ou encore l'agrandissement d'un bâti agricole (etc...). Ceci s'applique aussi à l'absence de nos actes ; l'abandon d'une église, le non renouvellement d'une haie (etc....). Afin, d'aménager et d'entretenir au mieux nos paysages, il est primordial, de bien peser l'impact d'une action ou d'une non-action sur ces derniers.

Pour bien peser l'impact d'une intervention sur un paysage donné, une pensée a longtemps guidé les paysans et de nos jours les paysagistes. Cette pensée peut se résumer en la question suivante : "comment répondre à mon besoin, tout en respectant l'identité du lieu ?"

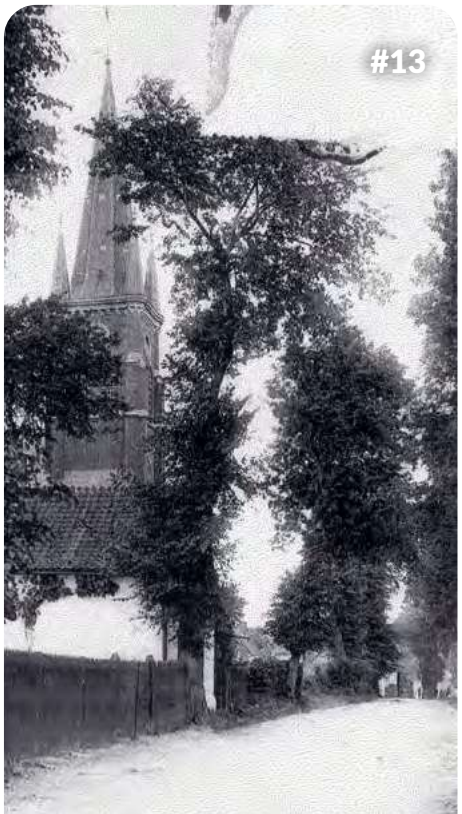

#11 - Transformation de la force éolienne-photographie prise en 1903 *©E.Trouart*
#12 - Transformation de la force éolienne *©CreativeCommons*
#13 - Vue sur l'église depuis la rue éponyme ©Delcampe

Évolution des allées arborées

Le paysage n'a pas seulement évolué sur sa surface plane, mais aussi en volume aérien. L'allée arborée visible sur la carte postale ancienne ci-contre laisse perplexe. L'observateur a même du mal à reconnaître l'église d'Arry, de nos jours bien dégagée de tout alignement d'arbres.

Cette allée située rue de l'église, donne à voir ce à quoi ressemblait le cocon arboré que constituait ce village.
On constate aussi la forme des arbres, forme qui indique la pratique de l'émondage. Activité laissant pousser la branche principale des arbres tout en récupérant les bois latéraux nécessaires au chauffage des habitations.

Les Patrimoines

Traces d'histoire et de mémoires

#14

Le patrimoine est l'ensemble des biens hérités de nos ancêtres. Il est constitué des biens matériels (patrimoine bâti, architectural et naturel) et immatériels (histoire, culture, paysages, savoir-faire,...), transmis de génération en génération, qui constituent un patrimoine commun. Habitées depuis le Néolithique, influencées par les mouvements et échanges culturels, les communes du Ponthieu-Marquenterre sont dotées d'un riche patrimoine. Sa conservation et sa préservation sont des enjeux majeurs pour perpétuer sa transmission et conserver la mémoire du territoire.

#14 - Vue sur le château d'Arry
Archives personnelles du château
©Léopold

Histoire d'Arry

Les traces antiques

La présence de population le long de la Somme remonte à plusieurs millénaires (ex : site archéologique de Samara). Nous pouvons donc vraisemblablement imaginer que cette vallée parallèle à celle de la Somme et donnant sur la mer de la Manche a été un lieu d'habitat très tôt dans l'histoire.

Ainsi à Arry des traces les plus anciennes d'occupation humaine, remontent à l'époque gallo-romaine. Les archéologues ont pu détecter des formes circulaires (cf. ci-dessus) qui s'apparentent à des enclos funéraires. De plus, une ferme gauloise au niveau du trou de Bernache a été détectée.

Epoque médiévale

La commune d'Arry abrita plusieurs seigneuries tenues par le Roi, dont la principale fût celle du Quint d'Arry. Les écrits font mention de Robert d'Arry dès 1164. Cette seigneurie porta la construction des châteaux seigneuriaux. La commune fût ensuite tenue par les Biencourt pour arriver aux Gourlay au XVIème siècle, puis Hallwyn au XVIIème siècle et enfin les Courteville jusqu'à la Révolution.

Des textes indiquent la présence éventuelle d'un manoir seigneurial sur une motte dite "castrale" au sein des marais du village. A la suite de la destruction de ce dernier lors de la guerre de Cent Ans, la seigneurie implanta son château au sein de l'actuel potager du château, c'est -à -dire au cœur de la vallée sèche. Ce château construit par la famille Hallwyn fût rasé en 1720-1730.

Les deux Guerres Mondiales

Les deux Guerres Mondiales qui ont fait rage dans le département de la Somme ont fait de nombreuses victimes.
Un monument aux morts évoque les noms des disparus.

#15 - Vue aérienne de l'enclos funéraire *©R.Agache-Archives 80*
#16 - Carte postale ancienne - Rue Joseph Harent *©Delcampe*

Étymologie

Plusieurs origines du nom sont apparues au fur et à mesure des années. Certains associent : Adriacus (ancien nom d'Arry) à "ad rivum' qui signifie : sur la rivière. Ce qui correspondrait bien à la situation du village. D'autres évoquent un seigneur nommé Hadriacus. Mais en réalité rien ne semble bien sûr, Ernest Prarond quant à lui évoque la potentialité d'une origine grecque. Des colons de Massalia (nom grec de Marseille) seraient venus par la mer et aurait donné le nom : **Ἄρρίς**

Liste non exhaustive des différentes dénominations de la commune :
- *Adriacus* **en 1042**
- *Altare de Arri* **en 1123**
- *Arri* **en 1134**

Démographie et activités

Arry comprend près de 215 habitants. D'une densité de 29,3 habitants/km², elle fait partie des petites communes moyennement denses de la communauté de communes du Ponthieu-Marquenterre (densité moyenne : 42,2). (Cette densité s'applique à la totalité de la surface communale et non au bourg.)
Comme une majeure partie des communes rurales du Ponthieu, Arry a vu sa population diminuer fortement à la suite des deux Révolutions Industrielles et des deux Guerres mondiales.

Ceci est dû à l'exode rural et à la mobilisation de la population.
Par exemple, en 1899 la commune était habitée par 259 personnes. Pour une occupation du sol en bâti de plus faible importance qu'aujourd'hui.
Il faut noter qu'en 1982 seuls 176 habitant(e)s peuplaient les rues d'Arry.
La courbe démographique s'est donc inversée. On constate que cette commune rurale se repeuple peu à peu. Sa qualité de vie et sa proximité au littoral en sont sûrement les causes.

Activités passées

L'activité dominante durant la période médiévale jusqu'à nos jours reste l'agriculture. Le nombre d'exploitants a fortement diminué, mais les technologies modernes ont palier les exodes ruraux.
Les habitants se sont donc tournés vers d'autres secteurs (secondaire et tertiaire).
L'extraction de la tourbe (*voir patrimoine immatériel)* ainsi que la coupe et l'utilisation du chaume ont peu à peu disparu.

Nous pouvons supposer comme dans les communes voisines, que l'extraction de l'argile pour élaborer du torchis puis des briques afin de construire des habitations a dû se dérouler dans la commune.
Lors de la Révolution industrielle, hormis un exode rural facilement quantifiable, rien ne laisse supposer la présence d'une industrie particulière.
En 1851, la construction du chemin de fer traversant le Ponthieu a mobilisé quelques habitants.

Activités actuelles et vie communale

La commune d'Arry compte 35 entreprises. La plupart sont liées à l'agriculture, une dizaine d'entre-elles étant dédiées à la culture de céréales, de légumineuses et/ou d'élevage. Cependant seules 6 fermes sont établies au sein de la commune. A noter que depuis 1978 aucune de ces fermes n'a été cédée, ce qui montre la stabilité des entreprises agricoles de la commune. On trouve aussi deux entreprises importantes qui emploient une trentaine de personnes : Veolia et Picardie Récolte.

Ces entreprises se sont implantées en sortie ouest de la rue Joseph Harent. Un artisan est présent dans la commune, s'établissant en tant que peintre et vitrier, mais le second secteur d'activité reste le commerce.

Ce secteur propose un choix large, du commerce de bois et matériaux, au commerce de textiles en passant par les denrées alimentaires ou encore les glaces (comme l'entreprise bien nommée : "de la corne au cornet" le propose).

Les autres activités se concentrent autour des services de location, des terrains et autres hébergements sont ainsi proposés aux visiteurs souhaitant s'écarter un peu de la côte Picarde.

#17 - Un pêcheur en 1962-Jacques Hédouin, photographe ©*Archives 80*
#18 - Le Grand cormoran Arry fut, un temps, le plus gros dortoir à Cormorans de France ©*CC*
#19 - Nénuphar blanc ©*CC*
#20 - Le criquet ensanglanté ©*CC*

Patrimoine naturel

Les espèces patrimoniales de la commune sont presque toutes concentrées dans le marais. D'une part du fait de la typicité de ces milieux humides tourbeux alcalins très particuliers, qui ne conviennent qu'à des plantes aux capacités de survie très spécifiques. Et d'autre part du fait de la rareté de ce type de milieux à l'échelle nationale ou européenne.
Le marais communal d'Arry est surtout caractérisé par des étangs issus de l'extraction de la tourbe, sur lesquels on trouve des Nénuphares blancs, entourés de boisements.
Ce type de milieu est avant tout favorable aux oiseaux d'eau comme le Butor étoilé, la Spatule et la Cigogne blanche, l'Hypolaïs ictérine et la Locustelle luscinoïdes, qui sont en danger de disparition à l'échelle européenne. De nombreux canards y ont été vus, comme les Sarcelles d'été ou d'hiver, les Fuligules miloin et morillon, et les Canards chipeau et souchet.
Enfin, le marais d'Arry abrite un dortoir à Cormorans de taille exceptionnelle, même si l'effectif d'Arry a fortement baissé, tandis que le Grand Cormoran a vu sa population augmenter avec la création d'autres zones dortoirs.

Au-delà, on a observé sur le marais d'Arry la Rainette verte, 25 espèces de libellules ou demoiselles, dont l'Agrion gracieux et le Leste sauvage qui ne sont pas si communs, et le Criquet ensanglanté.
La Maye abrite notamment des Brochets, mais il est difficile de savoir s'ils frayent sur place, et des Anguilles.
Arry abrite également la forêt dite de "Compiègne", dans laquelle on trouve des Jonquilles, et le Daphné lauréole, peu commun dans les Hauts-de-France, ainsi que le geai des chênes.
Au niveau de ses prairies sèches, on trouve la Chouette Athéna et le Muscardin, espèces vulnérables et typiques du bocage.
Le village abrite l'Hirondelle des fenêtres, l'Accenteur mouchet et diverses mésanges.
Dans les champs, on trouve des Lièvres, Chevreuils, et l'Alouette des champs.
Une étude plus complète est en cours, avec la réalisation d'un Atlas bocager, qui permettra de présenter plus précisément les espèces présentes sur la commune, par type de milieu.

Les reconnaissances patrimoniales liées à la nature

Le marais est :
-Listé dans l'inventaire ZNIEFF
-Identifié au titre de la Directive Habitats et Directive Oiseaux
-Identifié au titre de site Natura 2000 (*cf. p.17 : cette reconnaissance permet la protection et la gestion de ce marais.*)

Patrimoine religieux

L'ancienne église d'Arry était érigée dans la rue de l'église, face à l'église actuelle. Une aquarelle d'Oswald Macqueron datant de 1852 permet de se figurer à quoi ressemblait cette ancienne église : elle possédait notamment un clocher-mur, courant sur le territoire (chapelle du Hamelet par exemple). Au XIXème siècle, le conseil municipal décida sa destruction afin de construire une nouvelle église, moderne. La construction débuta en 1864 pour aboutir au résultat actuel en 1872.

Une trace iconographique attribue cette église aux architectes amiénois Victor et Paul Deleforterie.
Construite en brique, l'église suit un plan basilical simple (un clocher, une nef et un chœur). Sa rosace en façade et ses 9 vitraux (réalisés par le maître-verrier M Bazin en 1868) récemment restaurés illuminent l'intérieur de l'église

Son patrimoine mobilier est riche, on y retrouve 15 statues en bois et en plâtre, 5 d'entre elles sont classées au titre de monuments historiques.
Parmi l'ensemble des statues, deux représentent les patrons de l'église Saint Joseph et Saint Quentin (jeune romain évangélisateur d'Amiens au IIIème siècle).
Restaurée entre 1996 et 2004, le plâtre et la peinture intérieure ont été restaurés ainsi que 300 m² du côté Ouest de surface extérieure ont été rejointés.
En 2006 c'était au tour de la toiture qui a été remise à neuf.

#21 - L'église en 1872
Fonds MACQUERON Oswald et Henri
©Archives d'ABBEVILLE
#22 - Façade de l'église Saint-Quentin et du monument aux morts Ce relief a pour nom : poilu dans sa tranchée dit le guetteur. Le sculpteur Leclabart (ancien poilu lui-même) l' a réalisé en 1921.- *©BS3V*
#23 - Vitrail de M. Bazin - *©BS3V*
#24 - Saint Nicolas - *©Archives 80*
#25 - La vierge et l'enfant - *©Archives 80*
#26 - Saint Eloi - *©Archives 80*
#27 - Eglise vue de l'intérieur - *©BS3V*

#28

Petit Patrimoine (religieux)

Au sein de la commune plusieurs crucifix ou calvaires sont visibles, ces derniers font partie du petit patrimoine de la commune. En bois, en pierre ou en fer ces crucifix font trace d'histoire.
La croix isolée en fer à l'entrée de la commune est un élément répandu du paysage picard.

Située à quelques encablures des limites de la commune, cette croix au croisement de vieux chemins a dû longtemps servir de repère aux marcheurs.

1. Fût ou Mât : Tige verticale
2. Traverse ou bras : Partie Horizontale
3. Fleurons : Éléments décoratifs
4. Volutes décoratives
5. Diagonale : flèche d'équerre
6. Un fond arboré

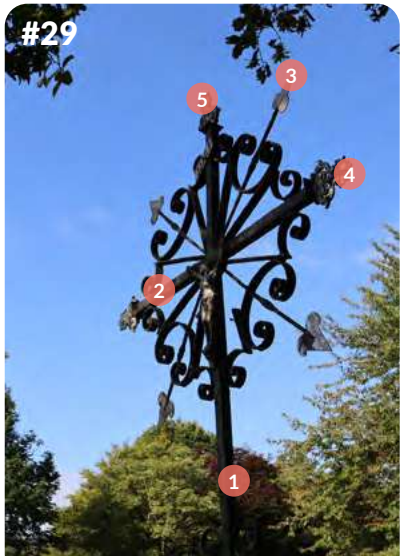

#28 - Calvaire de la route "les communes"
#29 - Crucifix à l'entrée du village © BS3V
#30 - Calvaire abritant la sainte vierge Rue de l'église ©BS3V
#31 - Crucifix et son fond arboré-rue de l'église © BS3V
#32 -Façade de la mairie-Diachronie 2021-1909 © E.Trouart-BS3V

Patrimoine Bâti

Le patrimoine bâti de la commune est essentiellement fait de brique, on retrouve des fermes picardes, des habitations en pignon-sur-rue. Cependant le bâtiment qui sort le plus de l'ordinaire, reste l'ancienne école et actuelle mairie. Cette mairie-école de style flamand avec son pignon à redents, est peu commune sur le territoire. Elle a été construite en 1858 ou 1868 par l'architecte Deleforterie, le même que l'église.

Ce bâti est un bon exemple des bâtis administratifs de la fin du XIXème siècle :
-Fronton triangulaire en pierre blanche ;
-Ouvertures en arcs surbaissés surmontées de pierres -blanches ;
-Impostes vitrées ;
-Epi de faîtage en pierre sculptée ;
-Bandeau en relief
Sur ce dernier élément on peut lire : "ECOLE et MAIRIE", ceci nous rappelle son autre fonction de nos jours révolue : l'école. La menace de la fermeture de l'école a débuté dès les années 80. Cependant il a fallu attendre 2018 pour la voir définitivement fermer ses portes aux écoliers du village.

Nous retrouvons ci-dessus et ci-dessous quelques éléments bâtis visibles dans la commune. Nous pouvons percevoir comme sur la première photographie, des fermes picardes traditionnelles. Situées en arrière de la parcelle, ces fermes ont un corps de logis en retrait. Des bâtiments agricoles se positionnent de chaque côté formant une cour intérieure ouverte sur la rue. Parfois, ces cours ont été fermées par un muret ou un mur. Ces fermes sont destinées à l'élevage. C'est pourquoi on en retrouve un certain nombre sur la commune. Il faut savoir qu'au début du XIXème siècle, on dénombrait à Arry, plus de 600 têtes de bétail (chevaux, ânes, moutons ou encore chèvres).
D'autres types d'habitations agricoles sont visibles comme sur la seconde photographie ci-dessous. Ce type de ferme s'organise de la même manière que la précédente, cependant c'est un bâtiment qui vient fermer la cour en façade. Ces fermes étaient destinées aux activités céréalières. C'est pourquoi on trouve une porte dite charretière à l'entrée afin de laisser passer les engins. Bien souvent la cour est plus grande pour permettre le déplacement des engins de plus grande envergure.
Le château Blanc également nommé château de Faveille-sur-Arry dans certaines sources, situé à la sortie est du village le long de l'ancienne route nationale, attire l'œil du visiteur. Cette bâtisse exclusivement en pierre blanche, est d'un style néo-classique très épuré. Louise de Lagrené fille du comte de Courteville et proriétaire du château d'Arry, déménagea dans le château blanc. Cette dernière soignait les malades de la rage, qu'elle logeait dans une chapelle désaffectée près du château.
L'état de cette bâtisse étant malheureusement dégradé, des travaux de mise hors d'eau ont été réalisés il y a quelques années. Ce château a pourtant toujours une façade abîmée qui se désagrège et il est régulièrement assailli par la végétation.
Ce type de patrimoine est à conserver, cependant les frais à engager semblent importants.

#33 - Ferme picarde en torchis recouvert *@BS3V*
#34 - Porte charretière *©BS3V*
#35 - Pigeonnier des communs du château *©BS3V*
#36 - Vue sur le château d'Arry *©BS3V*

Le château d'Arry

Histoire du Château

Le château situé dans la partie est de la commune, est perceptible le long de la départementale à qui sait ralentir.
De style Louis XV (ou rocaille), sa construction a débuté en 1751 par le biais de l'architecte Giraud Sannier. Originaire de Boulogne-sur-Mer, il a œuvré sur la restauration du château de Pont-de-Briques ou encore sur la basilique Notre-Dame-de-l 'Immaculée-Conception de Boulogne-sur-Mer.

Commandé par Jacques-Alexandre de Courteville Hodicq, maréchal de camp et descendant des Hallwyn, ce château fût sa résidence jusqu'en 1792 date de l'abolition de la monarchie.

Passant par les mains du vicomte de France au XIXème siècle, ce château a été racheté en 2001 par le couple Léopold, qui a fait de l'aile Est un lieu d'hébergement de haute qualité.

Son style architectural

Dans la veine des châteaux de style rocaille de la Somme, tels que le château de Long ou encore celui de Bagatelle à Abbeville ; ce château était à l'origine une folie. Les folies sont des résidences de villégiature construite par les nobles à la campagne pour s'adonner aux loisirs (comme la chasse). Elles sont de bases dépourvues de communs, ces derniers ont été ajoutés par la suite afin de répondre aux besoins de gestion des lieux.
Ce château est constitué de brique et de pierre blanche. Cette articulation est typique de cette époque. La pierre blanche est réduite à un aspect ornemental laissant place à la brique qui a su partout dans la région prouver sa maniabilité et sa durabilité. De plus, comme dit précédemment, l'approvisionnement en argile pour constituer les briques se faisait en local. Il était donc facilitant de travailler avec cette matière première.
Le corps de logis est ouvert vers l'extérieur donnant sur les perspectives nord-sud taillées dans les bois alentours. Ses perspectives viennent se croiser au niveau des saillies du bâtiment principal. Ces dernières en façade Nord et façade Sud forment chacune un polygone (presque cintré).

Les façades Nord et Sud sont avec leurs avant-corps surmontés d'un toit à la Mansart, c'est à -dire un toit à huit pans permettant de dégager de l'espace dans les combles. Élément architectural inventé par l'architecte Mansart au XVIIème siècle il est beaucoup employé dans la construction civile, notamment des châteaux et des hôtels particuliers.

Ce château a été partiellement classé par arrêté du 2 mars 1979 aux monuments historiques. Les éléments classés sont : les façades et les toitures du château et des deux pavillons de la cour d'honneur ; le vestibule ; l'escalier en bois de charpente à double entrée avec ses rampes d'appui à balustres ; les grand et petit salons avec leur décor au rez-de-chaussée ; ainsi que les trois allées latérales à l'Est.
Si vous avez l'opportunité d'y séjourner, vous pourrez ainsi admirer le décor intérieur du château ; tel que son grand salon décoré de boiserie de style Louis XV ornementés de panneaux peints réalisés par le peintre Jean le Gaucher de Broutel (propriétaire du château du Broutel à Rue) ou encore l'escalier intérieur avec sa rampe à balustres de bois de l'époque de la construction du château.

1. Avant-corps ou saillie
2. Chaîne d'angle en pierre blanche
3. Toit à la Mansart (Architecte classique émérite)
4. Fronton triangulaire en pierre blanche
5. Lucarne ovale permettant une meileure visibilité du parc
6. Ouverture et porte arquée

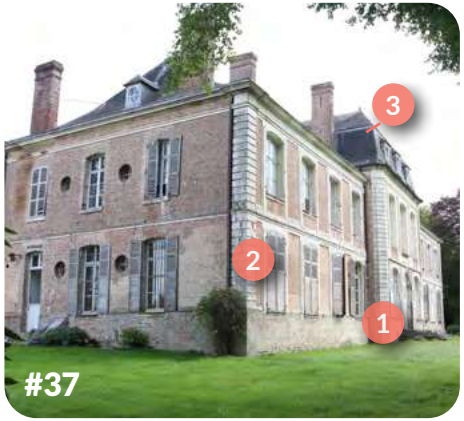

Le jardin et le bois

Le classement n'a pas omis le jardin. En effet les deux perspectives axiales y compris la pièce d'eau (rivière de la Maye) font partie du classement aux monuments historiques. Ainsi que les trois allées à l'est formant une patte d'oie. Ce jardin classique à la française, conçu par les étudiants de Le Nôtre, s'inspire des préceptes établis à Versailles.

A l'image du jardin de Versailles, de grands travaux ont été menés pour canaliser la Maye afin d'avoir un plan d'eau parfaitement linéaire. Le jardin classique a pour vocation de montrer la puissance de l'homme sur la nature, évoquant ainsi la puissance et la rang de son propriétaire. Le château et le plan d'eau sont donc orientés dans le même axe afin de faire profiter le visiteur d'une longue perspective Nord-Sud. Cette perspective au Nord s'étend sur près de 370 mètres, celle au Sud procure une vision longue de 500 mètres.

Ce jardin possède un terrain de boulingrin. Élément caractéristique de l'époque, ce jeu est l'ancêtre du bowling. Le terme boulingrin est l'anglicisme de bowl-in-green.

Ce parc possède aussi un large bois riche en vieux sujets : chênes (Quercus robur) et hêtres (Fagus sylvatica) mais aussi des frênes (frêne excelsior), qui au grand désespoir du propriétaire sont en partie atteints de chalarose (Chalara fraxinea).

Le parc du château possède aussi un potager agrémenté d'une quarantaine de pommiers et d'une vingtaine de poiriers.

Ce parc ainsi que le château étant privés, seuls les chanceux ayant loué un logement pourront en profiter pleinement.

#37 - Avant-Coprs Nord *©BS3V*
#38 - Vue sur le côté est du château *©BS3V*
#39 - Photographie sur la façade nord du château *©BS3V*
#40 - Photographie sur les communs *©BS3V*
#41 - Vue sur la patte d'oie (classée MH) d'Arry *©BS3V*
#42 - Bois du château composé de hêtres mais aussi de frênes *©BS3V*
#43 - Photographie depuis le verger du château ©BS3V

Les patrimoines mémoriel & immatériel

L'extraction de la tourbe au sein de la commune fait partie du patrimoine immatériel de la commune d'Arry.
Cette exploitation est de nos jours peu visible car sous l'eau du marais.
Cependant il reste une trace non négligeable : la mémoire.
Monsieur Trouart, ancien maire et agriculteur de la commune, connaît ces histoires qui ont traversé le temps.
Vous verrez ci-contre deux habitants qui ont participé à cette extraction.
Cette exploitation s'est déroulée sur près de 10 hectares, ceci montre l'importance de l'activité.
Une allée, celle des "tourbières" porte encore la trace de ce passé. Au-delà du combustible, c'est bien des gestes, des outils, des savoir-faire qui ont peu à peu disparu. C'est pourquoi il est important d'en comprendre les tenants et aboutissants :

L'extraction de la tourbe au sein de la vallée de la Somme a été documentée.
La vallée de la Maye étant proche de celle de la Somme, nous pouvons supposer que les techniques sont les mêmes (sachant que les outils visibles sur la photographie sont similaires).

Ainsi nous pouvons, nous aussi, participer à cette mémoire collective.
La tourbe est avant tout un phénomène naturel, née comme dit précédemment de l'accumulation de matières essentiellement végétales, autrement dit c'est la superposition en couche de la flore aquatique non décomposée (possiblement des carex).
Pour cela, plusieurs caractéristiques sont nécessaires : avoir une couche imperméable qui maintient l'eau en surface (ici un sol argileux) ; avoir un cours d'eau qui s'étend sur de larges surfaces mais peu profondément (à Arry la tourbe serait située à 5-6 m de profondeur) et sans grandes crues (la Maye comme la Somme répond à ses critères) ; une atmosphère humide et des températures assez élevées (c'était le cas il y a 2 millions d'années) ; et bien sûr un apport en matière organique.

La tourbe est ensuite extraite en forme de brique d'un mètre par dix centimètres, puis séchée afin de remplir les chaudières.
L'extraction de la tourbe débute dès le Moyen Age, mais s'est accélérée à partir des XVIIIe et XIXe siècles jusqu'à son déclin au début du XXe siècle au profit du charbon. Dans le cas de Arry, la dernière extraction s'est faite en 1914.

1. **Petit louchet pour dégager la partie superficielle autrement dit les herbes et terres supérieures. On parle de "découenner". Le petit louchet est constitué d'une partie en métal aiguisé, ainsi que d'un manche en bois imputrescible (chêne).**
2. **Grand Louchet pour retirer le pain de tourbe formant des briques de 1m par 10 cm d'épaisseur (inventé en 1786 par Eloi Morel)**
3. **Tourbiers ou "tireux d'tourbes" en picard. Ces derniers à Arry n'avaient pas pour seule activité la tourbe, c'était simplement un complément financier**

Le patrimoine paysager
(disparu)

L'allée d'Arry était située à la sortie de la commune en direction de Regnière-Ecluse.
Cet alignement était constitué de deux doubles rangées de haie de tilleuls de part et d'autre de la départementale 938.
Longue de 800 mètres elle marquait le paysage et appuyait la présence du chemin devenu route.

Classée comme élément patrimonial paysager, elle a malheureusement été coupée en 1967 pour des raisons de sécurité avec l'aval du préfet de l'époque.
Elle a été de nos jours remplacée par une petite rangée d'érable (*Acer platanoides*).

#44 - Deux anciens d'Arry Aimé DEGRON et Paul BOINET avec leurs outils *©E.Trouart 1978*
#45 - L'allée d'Arry avant l'abattage *©Archives municipales-1925*
#46 - Procession religieuse en 1946 *©E.Trouart*

Le patrimoine immatériel constitue l'ensemble des pratiques, coutumes et savoir-faire d'un lieu. C'est en ça que les pratiques religieuses font partie de ce patrimoine.
Les processions réalisées au sein d'Arry, montrent l'importance des événements religieux dans le quotidien de ses habitants.

Couleurs et matériaux

LA PANNE PICARDE

On retrouve sur les toits la panne picarde, en terre cuite de couleur orangé. Elle se lie parfaitement avec les teintes de la brique.
Apparue au XVIIIe siècle elle se retrouve partout en Picardie. Orientée selon le vent, cette panne participe à la qualité esthétique de la commune.

LA CRAIE

Parfois la brique est accompagnée de pierre locale (craie) de faible qualité constructive. Ce matériau est ainsi renforcé par ce chaînage de brique. C'est le cas le plus souvent des habitations des plus fortunés, ou encore des châteaux et églises.

LA BRIQUE

La brique est le matériau principal des communes du Ponthieu. Le sol calcaire étant trop friable, il a été préféré au fil du temps de cuire l'argile à haute température pour produire des briques. Passées dans l'inconscient collectif, elles apportent au bâti une identité, une «couleur» propre à chacun. Dimension, âge, épaisseur du mortier, elles sont chacune différentes. Elles sont parfois en accompagnement d'une structure bois apparente. (Voir ci-contre).

LE TORCHIS

Le torchis est une technique particulière. Il désigne le matériau de remplissage fait d'argile et de paille hachée. Utilisé comme matériau de remplissage non-porteur, c'est un béton naturel qui est utilisé pour les murs et les cloisons dans les constructions ossature bois.

Les couleurs de la commune

La palette chromatique des communes a pour but de faire émerger les couleurs dominantes d'une photo la plus représentative de la commune.
Pour Arry, c'est la rue de l'église mêlant prairies et habitat. Cette dernière de grande qualité esthétique est bien représentative de la qualité de vie de la commune.

PANTONE© RGD 115 114 64 HEX #739040 CMJN 59 27 96 8	1
PANTONE© RVB 94 87 68 HEX #5e5744 CMJN 56 52 70 34	2
PANTONE© RVB 124 127 134 HEX #7c7f86 CMJN 54 44 39 6	3
PANTONE© RVB 159 143 151 HEX #9f998d CMJN 40 35 40 2	4
PANTONE© RVB 140 87 79 HEX #8c574f CMJN 36 67 61 22	5
PANTONE© RVB 196 218 241 HEX #c4daf1 CMJN 21 7 0 0	6

Recommandation Paysagère

Ou comment construire son avenir

#47

#47 - Route départementale 938
©BS3V

Les atlas s'inscrivent dans une démarche de documentation des paysages. C'est un outil de connaissance. Ils visent à identifier les paysages, les analyser et suivre leurs transformations.
Un atlas s'inscrivant dans ces démarches de documentation et d'information a pour but de mettre en lumière certains points.
Des points à préserver, à accentuer, à repenser, à accompagner dans leurs évolutions.
N'ayant pas une finalité opérationnelle, les quelques points ci-après ont pour but de recommander des actions possibles.
Exposées au préalable aux conseillers municipaux, ce sont des pistes possibles d'aménagements plus ou moins lointains qui ne sauraient constituer des actions programmées et effectives.

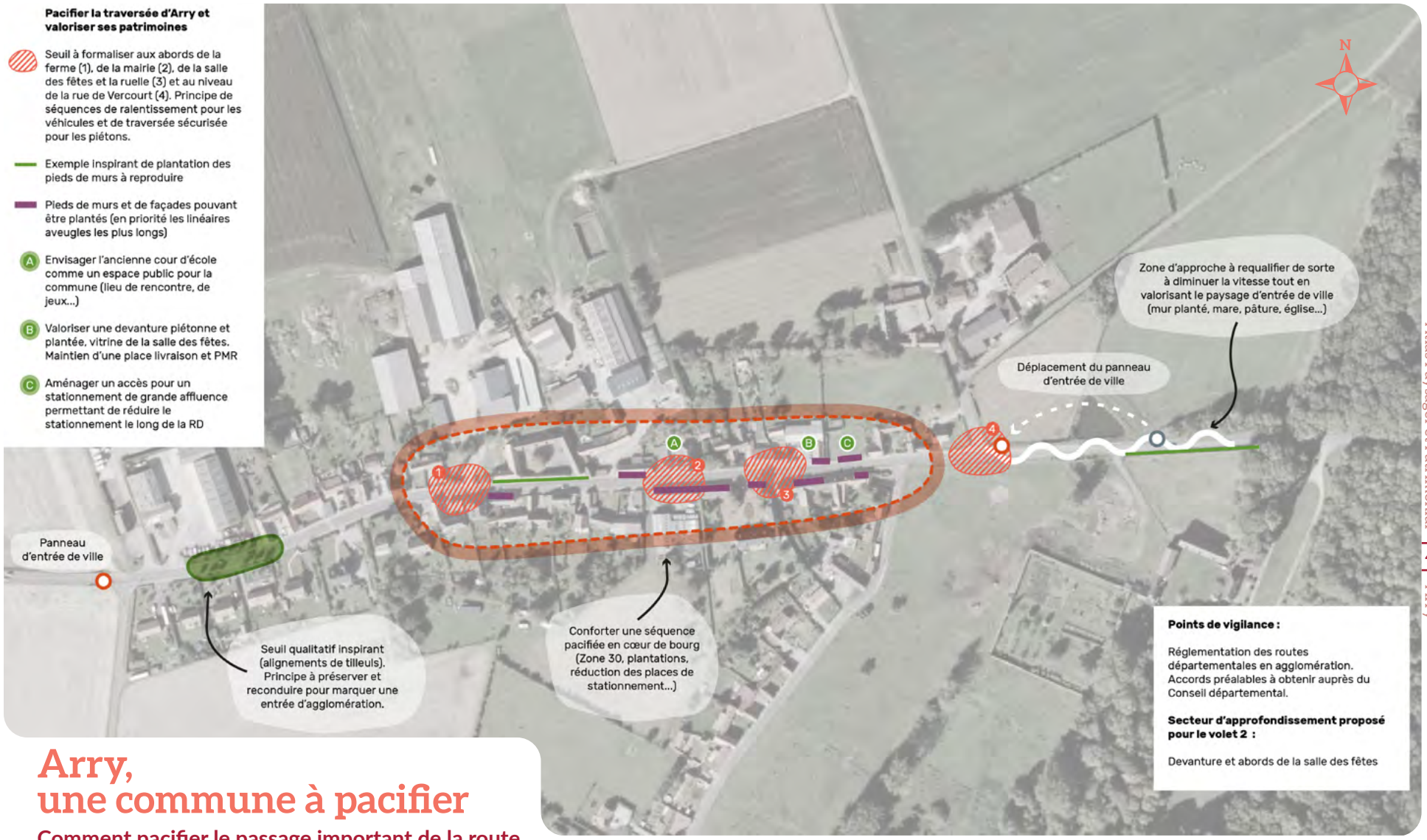

Arry, une commune à pacifier

Comment pacifier le passage important de la route départementale, au profit des habitants ?

Le constat : Un village-rue devenu "village-route"

La rue Joseph Harent est en réalité une route très passante qui :
-provoque des problèmes liés à la sécurité des habitants
-crée des nuisances, en particulier sonore
-provoque des conflits d'usage entre le passant et l'habitant
-est devenue une artère exclusivement automobile où le piéton n'a que peu de place.
La voie est large, les places de parking sont très présentes et l'asphalte est quasiment l'unique matériau

Recommandation Paysagère

L'idée : Recréer un lieu de vie le long de la RD 938

Afin de limiter l'effet couloir de passage de cette rue, l'idée est de redonner de l'épaisseur au lieu de vie. A l'image des cafés traditionnels et de leur terrasse installée presque sur la rue, l'objectif est d'aménager le parking devant la salle des fêtes en place. Ceci en plus de fournir un lieu de vie à destination des habitants, est d'animer le champ visuel des automobilistes, afin qu'ils perçoivent qu'ils arrivent dans un bourg vivant.

Les propositions :

Les alentours de la salle des fêtes sont retravaillés pour qualifier cet espace et donner de l'épaisseur à l'axe très linéaire de la route départementale.
Un plateau surélevé permet de ralentir la circulation tout en garantissant une traversée piétonne plus sécurisante. La placette de la salle des fêtes permet de maintenir un espace de livraison et une place de stationnement PMR tout en ménageant un espace de halte à l'ombre d'un arbre.

Un escalier permet un accès direct à l'entrée depuis la rue alors qu'une rampe qui longe la façade assure l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ou l'acheminement de matériel.
Les abords de la salle des fêtes sont plantés de différentes manières :
- un arbre est planté sur le parvis au cœur d'un massif jardiné de vivaces ;
- une haie champêtre remplace la clôture le long de l'accès arrière ;
- 5 fruitiers sont installés en limite haute du talus bordant l'espace de stationnement ;
- les pieds de murs des façades des habitations alentours sont plantés de vivaces lorsque les largeurs de trottoir le permettent ;
- quelques arbres prennent place dans les linéaires de stationnement le long de la départementale.

L'espace de stationnement de la salle des fêtes est aménagé sobrement avec un revêtement en terre-pierre engazonné accompagné de quelques arbres fruitiers. Pour en assurer la pérennité, seule la rampe d'accès pourrait être réalisée avec un revêtement perméable (ex. béton, enrobé clair).

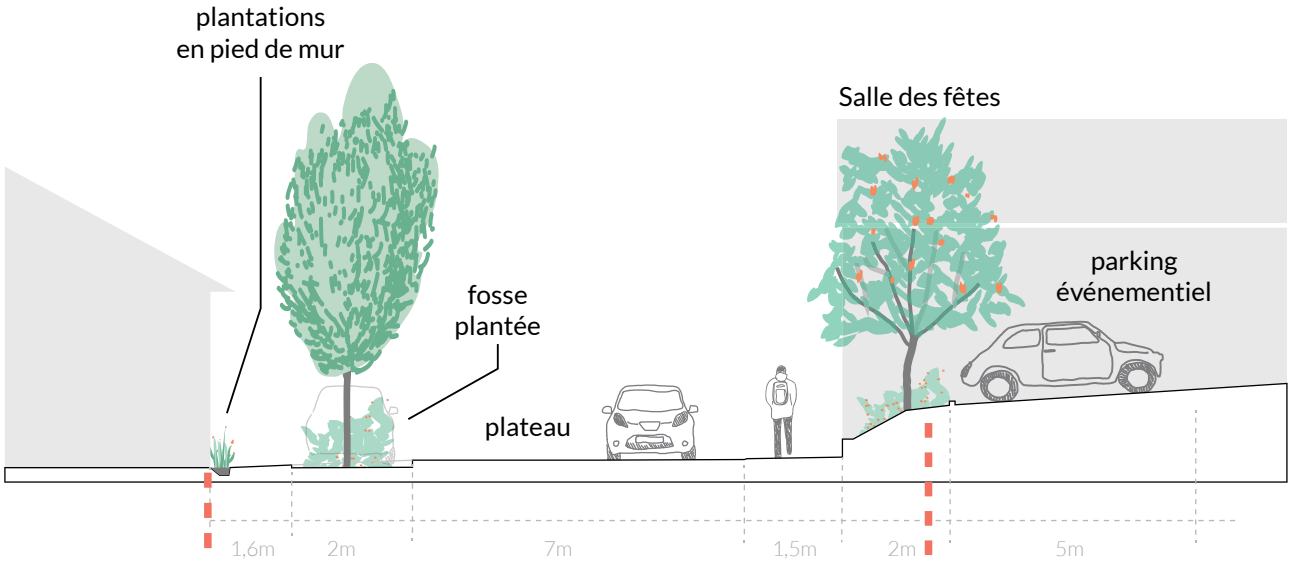

Les pieds de façade des habitations sont plantés de vivaces peu exigeantes en eau. Pour rythmer le linéaire de cet axe, quelques arbres à port plutôt étroit sont plantés dans les bandes de stationnement. Leur pied est planté d'arbustes bas ou de vivaces.

Le talus en contrebas du stationnement est planté d'arbres fruitiers dans sa partie haute, accompagnés de quelques vivaces et arbustes.

La cour de la salle des fêtes est traitée telle une placette de village permettant la halte à proximité d'espaces plantés sans compromettre la fonctionnalité des accès à l'établissement (livraisons).

#48

#48 - Vue projetée sur la placette de la salle des fêtes ©ALO
#49 - Images références-Principes de plantations en pied de mur ©ALO

Pour aller + loin

Les dynamiques intégrées dans cet atlas vous intéressent ? Nous vous proposons une série de documents pour approfondir le sujet.

Le site du Parc naturel régional Baie de Somme Picardie maritime

www.baiedesomme3vallees.fr

Le site de la fédération des Parcs Naturels Régionaux

> www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/amenagement-durable-des-territoires-ruraux

Les documents ou sources de références

DREAL Picardie :
> Atlas des Paysages de la Somme
> Les mobiliers de jeux
> Les structures éphémères d'accueil

Plantons le décor :
https://www.plantonsledecor.fr/

CAUE 80 - Les bâtis picards :
http://www.caue80.fr/nos-ressources-pour-vos-projets/nos-productions/

CAUE 80 - La palette végétale :
http://www.caue80.fr/palette-vegetale-de-la-somme/

Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard - L'intérêt et l'entretien des prairies :
https://www.baiedesomme.org/themes/2238-1002-biodiversite-elevage

Villes et Villages fleuris - Fleurir les Hauts-de-France :
https://www.hautsdefranceregionfleurie.com/videotheque

Maisons paysannes - Les détails des maisons paysannes samariennes :
http://picardie.maisons-paysannes.org/dpt/somme/les-maisons-paysannes-du-pays-de-somme/

Conservatoire National Botanique de Bailleul - La marque Végétal Local :
https://www.vegetal-local.fr/

Quelques plantes conseillées

Le territoire de Picardie maritime regorge d'une biodiversité riche, autant en faune qu'en flore.
C'est à partir de cette flore dite "naturelle" qu'est construite cette palette végétale.
Meilleure adaptation, plus rustique, ces plantes locales citées ci-dessous sont une véritable opportunité pour le jardinier et l'aménageur.
Réparties par milieux, les plantes de multiples couleurs, formes, hauteurs ont des fleurissements qui se répartissent tout au long de l'année. Mellifères, nectarifères et pollinifères, certaines de ces plantes sont favorables au développement de la biodiversité.

Inspiré par la palette végétale réalisée par le CAUE 80, avec la participation du CBNBl et du Parc naturel régional Baie de Somme Picardie martime

Gazon et prairies

Centaurée trompeuse
Centaurea decipiens

Potentille rampante
Potentilla reptans

Les gazons et prairies sont composés de végétation herbacée. Cette végétation se doit d'être basse et résistante au piétinement pour les gazons et haute pour les prairies. A noter qu'il existe deux grands types de prairies :
-mésophile pour les sols argilo-limoneux (plateaux Picards)
-calcicole pour les sols calcaires (les talus et coteaux).

Gazon, prairies mésophile et calcicole :
Achillée millefeuille/Achillea millefolium
Centaurée trompeuse / Centaurea decipiens
Pâturin des prés / Poa pratensis
Fétuque rouge / Festuca rubra

Gazon et prairie mésophile :
Trèfle des champs / Trifolium campestre
Violette odorante Viola odorata
Pâquerette / Bellis perennis
Potentille ansérine / Argentina anserina
Potentille rampante / Potentilla reptans

Prairies mésophile et calcicole :
Carotte sauvage / Daucus carota
Chicorée sauvage / Cichorium intybus
Compagnon blanc / Silene latifolia
Millepertuis commun / Hypericum perforatum
Origan / Origanum vulgare

Prairie calcicole :
Sauge des prés / Salvia pratensis

Végétation de Zones Humides

La végétation de ce milieu est une strate herbacée, qui s'étend sur les sols regorgeant d'eau voire sur l'eau directement. Organisé du point le moins profond au plus profond, elle se répartie en trois grands étagements.
Attention les milieux humides sont fragiles, il est donc important de laisser la biodiversité s'y développer. Si vous souhaitez développer et planter une flore rustique en bordure d'un bassin, vous trouverez ci-dessous une liste de plantes locales :

Prairie humide

Fétuque élevée/Festuca arundinacea
Fétuque rouge / Festuca rubra
Grande marguerite / Leucanthemum vulgare
Lotier des marais / Lotus pedunculatus
Valériane des prés / Valeriana officinalis

Plantes de rives :

Salicaire commune/Lythrum salicaria
Roseau commun/Phragmites australis
Reine des prés/Filipendula ulmaria
Massette à feuilles étroites/Typha angustifolia
Iris des marais/Iris pseudacorus
Menthe aquatique/Mentha aquatica
Les laiches (marais ; faux-souchet ; des rives)/carex

Végétation aquatique :

Flèche d'eau/Sagittaria sagittifolia
Nénuphar jaune/Nuphar lutea
Plantain d'eau commun/Alisma plantago aquatica
Renouée amphibie/Persicaria amphibia

N.B : Les milieux humides étant particulièrement sensibles aux évolutions de leurs milieux ou aux interventions anthropiques (activités humaines), il est important d'éviter l'implantation de plantes non locales.

Arbres et Arbustes

Chêne Pédonculé Quercus robur : Ce grand arbre de 25 à 35 m de haut peut dépasser pour certains sujets les 45 mètres. Implanté de manière isolée, il peut atteindre des dimensions imposantes, avec un tronc dépassant les 5 m de circonférence.
Sa longévité atteint facilement 500 ans, mais des arbres ayant de 700 à 1 200 ans peuvent exister.
Son écorce lisse, gris vert, se fissure avec le temps.
Ses feuilles de 4 à 12 cm de long possèdent 4 à 6 lobes.
Très répandu en Europe, il pousse sur un sol calcaire. Il offre aussi un habitat à des milliers de petits animaux. Sans oublier son apport nourricier dû à ses glands à la cupule (couronne à la base du fruit) peu profonde.

Noyer-Juglans regia : D'une hauteur de 15 à 25 m cet arbre au port arrondi a un feuillage vert caduc. Ses feuilles sont coriaces et aromatiques. Son écorce lisse, grise et brillante, contraste avec son feuillage.
Fleuri en mai-juin sous forme de chaton (floraison mâle, longue et pendante le long de ses branches), son fruit est globuleux et charnu et contient une grosse noix de 4 à 5 cm de long. Elle est particulièrement savoureuse. Parfois associé au diable dans les légendes urbaines, il sécrète un composé : le juglon, qui oxyde le sol et empêche le développement d'autres plantes, c'est pourquoi il est souvent isolé.

Érable plane Acer platanoides : Cet arbre à tige élancée peut atteindre 20 à 30 m de haut et sa circonférence est d'environ 8 à 9 m. Cet érable est à vocation ornementale, il est donc planté de manière isolée ou en alignement.
Sa durée de vie peut atteindre 200 ans.
L'écorce est brune et présente de nombreuses crevasses longitudinales peu marquées. Ce caractère permet de le distinguer du sycomore dont l'écorce grisâtre se détache en larges plaques.
Les fleurs vert jaune, apparaissent avant les feuilles.
L'érable plane commence à fleurir à l'âge de 15-20 ans.
Les feuilles, à long pétiole, sont glabres, vertes et luisantes. Elles prennent une très belle teinte jaune à l'automne.
Son bois résistant est prisé dans la construction d'outils.

Poirier sauvage Pyrus pyraster : LePoirier sauvage européen est une espèce de poirier de la famille des Rosaceae, présent dans les haies et les bois de toute l'Europe, exceptée de l'Europe du Nord.
D'une hauteur de 12 à 25 m, son feuillage est caduc et de couronne conique.
Ses feuilles arrondies à pointe courte font jusqu'à 7 cm.
Son fruit dur est jaune-vert.
Il est considéré comme un ancêtre sauvage du poirier cultivé européen Pyrus communis (avec le Pyrus caucasica). À la différence du poirier commun cultivé, ses rameaux peuvent porter une épine terminale et ses fruits sont petits (2–3 cm) et de saveur âpre.

Noisetier Corylus avellana : Natif d'Europe, le noisetier commun appelé aussi coudrier ou avelinier est présent dans nos bois mais aussi dans nos haies champêtres. Cultivé pour ses fruits et autrefois utilisé en taillis, il est toujours recherché en vannerie du fait du caractère souple de ses rameaux. Favorable au développement de la faune, il est prisé par les écureuils pour ses noisettes.
D'une hauteur de 3 à 10 m, ses troncs multiples peuvent monter jusqu'à 15 m. De couronne arrondie, son feuillage vert vient surmonter ses troncs d'écorce brun-clair. Son feuillage caduc est constitué de feuilles arrondies et dentées de 5 à 10 cm de long. Sa floraison effective en fin d'hiver laisse apparaître des chatons jaunes.

Sureau noir Sambuscus nigra : Commun en Europe à l'exception de l'extrême Nord, nous le retrouvons dans les haies et les bois. Avec sa couronne arrondie et son écorce brun-clair, il peut servir d'arbuste d'ornement dans les haies champêtres.
D'une hauteur pouvant atteindre les 10 m, il est généralement compris entre 2 et 4 m. Ses abondantes floraisons blanches de la fin de printemps sont très odorantes et viennent ponctuer le vert de son feuillage.
Son feuillage caduc est composé de folioles (petites feuilles formant une feuille composée). Ces folioles par paire de 5 à 7 par tige sont de forme ovoïde et sont dentées.
Ses baies noires disponibles en fin d'été sont appréciées par les oiseaux. Attention ces baies sont comestibles cuites, mais peuvent être toxiques crues.

Églantier Rosa canina : Indigène d'Europe, légèrement odorant, il fait partie de la famille des rosiers. Appelée parfois rosier des chiens, cette plante mellifère possède aussi des vertus médicinales.
D'une hauteur de 1 à 2 m cette plante reste légèrement basse, avec un port buissonnant. L'églantier convient parfaitement pour donner un aspect naturel et coloré à un massif. Sa floraison blanche s'épanouit en mai pour se roser en début juin. Puis en octobre une fructification rouge-orangé prend place. Appréciant un sol neutre il s'adapte bien à un sol légèrement acide ou basique.

Sorbier des oiseleurs Sorbus aucuparia : Originaire d'Europe du Caucase et d'Afrique du Nord, il est planté isolé ou en alignement. Cette plante mellifère (dont le nectar est récolté par les abeilles pour élaborer le miel) est appréciée par la faune, tel que le Jaseur boréal (oiseau migrateur).
D'une hauteur de 2 à 15 m, il apprécie le soleil et un sol neutre à basique.
Ses feuilles composées de 13 à 15 folioles font chacune une taille de 6 mm de long, à bord finement denté. Elles virent au rouge et jaune en automne.
Ses fruits en grappes de baies écarlates sont recherchés par les oiseux en hiver.
Petite anecdote : les fruits (sorbes) servent à produire le sorbitol qui remplace le sucre dans le régime des diabétiques.

Érable Champêtre Acer campestre : Originaire d'Europe centrale, il est présent dans nos forêts, mais il est souvent utilisé comme arbre de nos haies.
D'une hauteur de 10 à 12 m, il peut parfois atteindre les 30 m. Son feuillage caduc forme un dôme arrondi qui laisse entrevoir son écorce de couleur gris-brun.
Ses fleurs jaunâtres sont assez discrètes en avril-mai.
Ses fruits plats à deux ailes, reconnaissables par leurs vols, sont appelés akènes. Leur forme favorise la dispersion aérienne et donc sa reproduction.
Ayant une préférence pour les sols sableux et calcaires, il est particulièrement adapté au sol de Picardie maritime.

Viorne obier Viburnum opulus : Commun dans presque toute l'Europe, on le retrouve dans les bois frais, les haies et les taillis.
Pouvant atteindre les 4 m, cet arbuste mellifère caduc possède un port étalé composé de peu de branches.
Ses feuilles sont composées de 3 à 5 lobes dentés de 5 à 10 cm de long, de couleur rouge lie-de-vin en automne.
Sa floraison visible en juin-juillet est composée d'une inflorescence de fleurs blanches fertiles, entourées de fleurs plates stériles.
Ses fruits rouges sont sous forme de bouquets qui pendent. Ils arrivent à maturité en septembre-octobre.

Prunellier Prunus spinosa: Natif d'Europe, le prunellier ou épine noire, est un buisson dense et épineux. Il est adapté à un sol acide ainsi que basique.
Cette plante mellifère peut atteindre les 5 m de haut.
De nombreuses espèces l'apprécient notamment le Thècle du bouleau (papillon) et le petit bourdon terrestre.
Son écorce noire et rugueuse surmontée d'un feuillage au port arrondi composé de feuilles vertes et jaunâtres lui donne un aspect particulier. Mais c'est sa floraison dense de couleur blanche, qui lui donne tout son charme.

PARC NATUREL RÉGIONAL
BAIE DE SOMME PICARDIE MARITIME

Créé en 2020, le Parc regroupe 136 communes de Picardie maritime dans les Hauts-de-France, le long de la Manche et sur les coteaux de la Somme.

Fonctionnant sur les principes du développement durable, depuis 1967 la famille des Parcs expérimente au quotidien le développement durable et invente une autre vie, plus proche des hommes et de la nature.

L'ambition majeure du Parc naturel régional est de créer les bases d'une solidarité territoriale entre le littoral et l'intérieur des terres, de faire du Parc un territoire où l'on vit, on crée, on entreprend.
Son classement implique d'étendre à toute la Picardie maritime ce qu'a réussi la côte picarde : protéger l'intégrité de nos richesses naturelles, promouvoir nos savoir-faire et notre héritage culturel et surtout, assurer le développement économique et social de nos 136 communes.

Atlas Paysager et Patrimonial

Edition 2021

Arry

Atlas réalisé avec le soutien financier de :

Nos partenaires :

DÉVELOPPER EN PRESERVANT & PRESERVER EN DÉVELOPPANT